









	Vol planeur	
	Cérémonie de la revue annuelle	
<p>Vous ne pouvez demander un camp ou un emploi si tous les critères ne sont pas signés par un officier.</p> <p>Niveau complété : Oui/Non _____</p> <p>Signature de l'officier responsable _____</p>		

L'Officier d'approvisionnement.....	27
Organigramme sous-officiers .....	28
La voie hiérarchique .....	28
Adjudant-maitre d'escadron .....	29
Adjudant d'escadron .....	29
Cadet commandant d'escadron .....	30
Cadet commandant adjoint.....	30
Commis à l'approvisionnement.....	31
Commis à l'instruction.....	31
Commis à l'instruction.....	32
Sous officier en devoir(instructeur).....	32
Sous officier au poste de garde .....	33
Commandant de section .....	34
Commandant adjoint de section .....	35
Caporaux de section en devoir.....	36
Matériel nécessaire durant l'année .....	37
Liste des pièces d'uniforme.....	38
Apparence et uniforme .....	39
Apparance générale .....	39
Coupe de cheveux .....	39
Cheveux -hommes.....	40

Favoris .....	40
Moustaches .....	40
Cheveux -femmes.....	40
Maquillage.....	41
Bijoux.....	41
Taouages et perçage .....	41
Accessoires .....	41
Lunettes et lunettes de soleil .....	42
Porter des objets .....	42
Vêtements civils .....	42
Recommandation de l'Officier de niveau.....	43
Les tenus civiles.....	44
Civile propre : .....	44
Civile relax : .....	44
Civile sport.....	44
Les tenus en uniforme.....	45
C-1 TENUE DE CÉRÉMONIE.....	45
C-2 TENUE COURANTE POUR L'ENTRAÎNEMENT .....	45
C-4 TENUE COURANTE POUR L'ENTRAÎNEMENT .....	45
Noeuds de cravate et laçage de bottes.....	46
Emplacement des écussons sur la vareuse (droite) .....	47

FICHE DE PROGRÈS DE NIVEAU V		
Date complété	Oren	Signature de l'officier
	501 Civisme	
	502 Service communautaire	
	503 Leadership	
	504 Bonne forme physique/mode de vie sain	
	507 Connaissance générale des cadets	
	513 Développement personnel (participer à des ateliers)	
	514 Développement personnel (apprentissage individualisé)	
	530 Compétence aéronautique (vol simulateur)	
	540 Aérospatiale	
	560 Opération d'aérodrome	
	570 Construction aéro et maint des aéronefs	
	590 Survie de l'équipage de vol	
	RSPJ	
	Loto-Cadets (Nombre de livrets min.)	
	Financement 1	
	Financement 2	
	Bénévolat 1	
	Bénévolat 2	
	Survie automne	
	Survie printemps	

	Financement 2	
	Bénévolat 1	
	Bénévolat 2	
	Survie automne	
	Survie printemps	
	Vol planeur	
	Cérémonie de la revue annuelle	
<p>Vous ne pouvez demander un camp ou un emploi si tous les critères ne sont pas signés par un officier.</p> <p>Niveau complété : Oui/Non _____</p> <p>Signature de l'officier responsable _____</p>		

Emplacement des écussons sur la vareuse (gauche) .....	48
Les grades .....	49
Cadet .....	49
Officiers .....	49
Insignes de Musique.....	50
Promotions, Critères pour obtenir une promotion .....	51
Adjudant première classe (adj 1) .....	51
Adjudant deuxième classe (adj 2) .....	51
Sergent de section (sgts) .....	51
Sergent (sgt) .....	51
Caporal de section (cpls) .....	52
Caporal (cpl) .....	52
Cadet de l'Air première classe (cdt 1) .....	52
Reconnaisances et mérites .....	53
Effort physique .....	53
Qualification en tir.....	53
Secourisme .....	54
ÉPINGLETTE DE SÉRIE .....	54
Pilote de planeur .....	55
Ailes de pilote.....	55
D'autres mérites peuvent être attribué aux cadets: .....	56

Des bourses d'études peuvent aussi être remises aux cadets:.....	56
Prix Duc d'Édimbourg-Défi jeunesse canada.....	56
Trophés et récompenses .....	57
Critères de sélection communs .....	57
Trophée du président du comité civil (Financement) .....	58
Trophée du Service de Police de Saint-Eustache (Bulletin) .....	59
Trophée du Major Girard (Recrues) .....	59
Trophée du Major Lauzon (Sports).....	60
Trophée du Tir (Tir à la carabine) .....	60
Trophée du corps de Musique (Musique) .....	61
Trophée de l'escouade de précision (Précision).....	61
Trophée du Major Beaucaire (Instructeur) .....	62
Trophée du Commandant (Uniforme).....	62
Trophée de l'escadron 785 St-Eustache Kiwanis (Aviation) .....	63
Trophée du Capitaine Ferris (Art et communication) .....	63
Trophée du Capitaine Prévost (Meilleur cadet) .....	64
Récompenses annuelles nationales .....	65
Médaille de Lord Strathcona .....	65
Critères de sélection.....	65
Médaille d'excellence des cadets de la Légion royale canadienne .....	66
Critères de sélection.....	66

7

FICHE DE PROGRÈS DE NIVEAU IV		
Date complété	Oren	Signature de l'officier
	401 Civisme	
	402 Service communautaire	
	403 Leadership	
	404 Bonne forme physique/mode de vie sain	
	405 Participer à des sports récréatifs	
	406 Tirs de précision	
	407 Connaissance générale des cadets	
	408 Exercice militaire	
	409 Technique d'instruction	
	420 Familiarisation avec les FC	
	429 Radiocommunication	
	431 Principe de vol	
	432 Propulsion	
	436 Météorologie	
	437 Navigation aérienne	
	440 Aérospatiale	
	460 Opération d'aérodrome	
	470 Construction aéro et maint des aéronefs	
	490 Survie de l'équipage de vol	
	RSPJ	
	Loto-Cadets (Nombre de livrets min.)	
	Financement 1	

92

	Survie automne	
	Survie printemps	
	Vol planeur	
	Cérémonie de la revue annuelle	
<p>Vous ne pouvez demander un camp ou un emploi si tous les critères ne sont pas signés par un officier.</p> <p>Niveau complété : Oui/Non _____</p> <p>Signature de l'officier responsable _____</p>		

Le prix Colonel-Robert-Perron.....	67
Critères de sélection.....	67
Médaille de service des cadets de l'Air .....	68
Ligue des cadets de l'Air.....	68
Le système de pointage.....	69
Description: .....	69
Objectifs: .....	69
Pondération:.....	69
Présences: 20%.....	69
Uniformes: 30%.....	70
Comportement: 30% .....	70
Bénévolat : 20%.....	70
AJUSTEMENT: OPTIONS, DISCIPLINE ET BONIS .....	71
Le pointage d'inspection .....	71
Démarche pour les camps d'été.....	72
Information supplémentaire sur les camps d'été .....	75
Inscription aux camps d'été .....	75
Allocation hebdomadaire.....	75
Transport.....	76
Problème ou Trouble médical .....	76
Les camps d'été .....	77

VISITE ÉCHANGE INTERNATIONALE.....	77
CEC BAGOTVILLE --COURS PAR QUOTA.....	77
CEVC RÉGION DE L'EST--COURS PAR SÉLECTION .....	77
CEC VALCARTIER --COURS PAR QUOTA.....	77
CEMC RÉGION DE L'EST COURS PAR QUOTAS ET SÉLECTION .....	78
CEC CANADORE COLLEGE--COURS PAR SÉLECTION .....	78
Règles et discipline.....	79
Mesures disciplinaires.....	81
Le rapport verbal.....	81
Le rapport écrit.....	81
Questions/réponses .....	82
Q : Il faut avoir quel âge pour être cadet? .....	82
Q : Si je suis absent à une activité que dois-je faire? .....	82
Q : À combien d'activités optionnelles puis-je participer?.....	82
Q : Comment puis-je obtenir les informations qui me manquent? .....	82
Q : Si une pièce de mon uniforme est trop petite, que dois-je faire? .....	82
Q : Si j'arrive en retard et qu'il n'y a plus les feuilles de présences à l'entrée, que dois-je faire? .....	83
Q : Si j'ai un ami qui est intéressé par le programme, est-ce que je peux l'inviter à venir à une soirée de cadet? .....	83
Q: Quel matériel ai-je besoin pour les activités optionnelles?.....	83
<b>CAMP D'ÉTÉ, QUESTION/RÉPONSE .....</b>	<b>84</b>

## FICHE DE PROGRÈS DE NIVEAU III

Date complété	Oren	Signature de l'officier
	301 Civisme	
	302 Service communautaire	
	303 Leadership	
	304 Forme physique/mode de vie sain	
	305 Sports récréatifs	
	306 Tirs de précision	
	307 Connaissance générale	
	308 Exercice militaire	
	309 Technique d'instruction	
	320 Familiarisation avec les FC	
	331 Principes de vol	
	336 Météorologie	
	337 Navigation aérienne	
	340 Aérospatiale	
	360 Opération d'aérodrome	
	370 Const aéro + maint	
	390 Survie en équipage de vol	
	RSPJ	
	Loto-Cadets (Nombre de livrets min.)	
	Financement 1	
	Financement 2	
	Bénévolat 1	
	Bénévolat 2	

Vous ne pouvez demander un camp ou un emploi si tous les critères ne sont pas signés par un officier.

Niveau complété : Oui/Non \_\_\_\_\_

Signature de l'officier responsable \_\_\_\_\_

Q: COMMENT SAVOIR SI J'AI DES CHANCES À UN CAMP D'ÉTÉ?  
.....84

Q: EST-CE QUE NOUS FAISONS DES SORTIES AVEC  
L'ESCADRON? .....84

Q: QUELLE TENUE EST REQUISE LORSQUE NOUS FAISONS UNE  
SORTIE? .....84

Source des informations .....85

Formation (Oren) .....86

Fiche de progrès de niveau I.....86

Fiche de progrès de niveau II.....88

Fiche de progrès de niveau III.....90

Fiche de progrès de niveau IV .....92

Fiche de progrès de niveau v.....94

Motivation d'absences .....96

Notes .....97

Notes .....98

Notes .....99

LEXIQUE	
Porte ouverte	Journée (s) permettant aux jeunes et parents de découvrir l'escadron en dehors des journées d'instructions. Démonstrations et explications de nos activités, simulation de vol, essai de tir, marche de précision militaire, musique le tout donnant accès à l'inscription sur place.
Journée administrative:	Journée où les anciens et nouveaux cadets doivent se présenter pour vérifier leurs papiers d'inscription, leurs uniformes et apporter les changements à leurs dossiers.
Parade du Souvenir :	Journée qui commémore le décès des soldats canadiens tombés au combat durant les diverses guerres. Parade, suivie d'une cérémonie commémorative.
Guignolée:	Journée permettant de ramasser des denrées non périssable ainsi que des dons en argent pour aider des familles démunies durant le temps des Fêtes.
Camps de Survie :	Fins de semaine sur deux saisons (printemps et automne) qui permettent aux jeunes de vivre des expériences et de développer des capacités d'adaptation suite à des activités extérieures.
Dîner de Mess:	Dîner ou souper où les officiers se rencontrent pour discuter et échanger dans un environnement cordial et décontracté tout en apprenant à connaître leurs pairs.
L'Auto cadet:	Activité de financement où les cadets doivent vendre des billets comportant divers prix. Ils font du porte à porte par équipe de 2.
Parade du Commandant :	1 fois par mois, les cadets sont inspectés par le commandant, puis ensuite défilent avec la fanfare sous l'hymne du Canada.
Revue Annuelle ou Cérémonial :	Cette journée clôture une année. Durant cette cérémonie, des trophées et des grades sont remis pour récompenser l'effort des cadets. Le tout est accompagné de musique (Fanfare), marche militaire (Précision). Les familles des cadets et plusieurs personnalités publiques de la communauté sont conviées pour cet événement.
Rendez-vous	Journée où tous les cadets de chaque escadron du

FICHE DE PROGRÈS DE NIVEAU II		
Date complété	Oren	Signature de l'officier
	201 Civisme	
	202 Service communautaire	
	203 Leadership	
	204 Forme physique/mode de vie sain	
	205 Sports récréatifs	
	206 Tirs de précision	
	207 Connaissance générale	
	231 Principe de vol	
	232 Aéro: Moteur à pistons	
	240 Activités aérospatiales	
	260 Activités d'opération d'aérodrome	
	270 Fabrication et maintenance	
	290 Survie en équipage de vol	
	RSPJ	
	Loto-Cadets (nombre de livrets min.)	
	Financement 1	
	Financement 2	
	Bénévolat 1	
	Bénévolat 2	
	Survie automne	
	Survie printemps	
	Vol planeur	
	Cérémonie de la revue annuelle	

	Bénévolat 2	
	Survie automne	
	Survie printemps	
	Vol planeur	
	Cérémonie de la revue annuelle	
<p>Vous ne pouvez demander un camp ou un emploi si tous les critères ne sont pas signés par un officier.</p> <p>Niveau complété : Oui/Non _____</p> <p>Signature de l'officier responsable _____</p>		

Laurentides:	Québec se donnent rendez-vous pour faire des sports et des activités ensemble dans un esprit de compétition, d'entraide et de camaraderie. Cette journée se conclue avec un souper et une soirée dansante. Cette journée est obligatoire pour tous les cadets.
Séminaire des Officiers et Sous-Officiers :	C'est une fin de de semaine complète ou les officiers et sous-officiers se rencontrent pour discuter de la prochaine année ainsi que de plusieurs projets importants pour les cadets.
Repas partage :	Repas que les membres des Chevaliers de Colomb offrent aux personnes démunies dans la communauté.
Souper de la Légion :	Souper protocolaire, pour les membres de la Légion, en lien avec le Jour du Souvenir.
Comité répondant :	Groupe de personnes de la communauté qui assurent la gestion financière, l'achat de matériels ainsi que la planification des activités de l'escadron.
OREN	Cours et ou formation

## MESSAGES

### MOT DU COMMANDANT :

Une nouvelle année débute et j'aimerais vous souhaiter à tous une belle entrée 2016-2017. Pleins de nouveaux défis vous attendent cette année, mais pour cela il faudra vous impliquer à 100%. Nous attendons de vous, que vous soyez responsables et à la hauteur des attentes du programme. De belles activités s'offriront à vous, au cours de l'année, il ne reste donc qu'à vous d'avoir du plaisir.

Bonne année à tous,  
Capitaine Lyane Prévost  
Escadron 785 Saint-Eustache Kiwanis, Ici la jeunesse prend son envol !

## FORMATION (OREN)

### FICHE DE PROGRÈS DE NIVEAU I

Date complété	Oren	Signature de l'officier
	101 Civisme	
	102 Service communautaire	
	103 Leadership	
	104 Bonne forme physique/mode de vie sain	
	105 Sports récréatifs	
	106 Tir de précision	
	107 Connaissance générale	
	108 Exercice militaire	
	120 Familiarisation des FC	
	121 Familiarisation avec comm. Aviation	
	129 Radiocommunication	
	130 Activités d'aviation	
	140 Activités aérospatiales	
	160 Activités d'opérations d'aérodrome	
	190 Survie en équipage de vol	
	RSPJ	
	Loto-Cadets (nombre de livret min.)	
	Financement 1	
	Financement 2	
	Bénévolat 1	

## SOURCE DES INFORMATIONS

Les informations contenues dans ce guide le sont à titre indicatif seulement. Ces informations proviennent de différentes sources compilées dont voici les principales;

- OAIC 55-04 Instructions sur la tenue des cadets de l'air
- OAIC 55-04 Annexe A - Uniforme des cadets de l'air– tenues numérotées
- OAIC 55-04 Annexe B - Insignes des cadets de la musique
- OAIC 55-04 Annexe D - Insignes des cadets de l'air
- OAIC 55-04 Annexe F - Référence illustrées
- Site des cadets de l'air du Canada ([www.aircadetleague.com](http://www.aircadetleague.com))
- Site des cadets de l'air du Québec ([www.cadetair.ca](http://www.cadetair.ca))
- Site défi Jeunesse Canada (Prix du Duc D'Édimbourg) ([www.dukeofed.org](http://www.dukeofed.org))
- Cours de secourisme
- Légion Royale Canadienne ([www.legion.ca](http://www.legion.ca))
- Site de la Commission Scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles (CSSMI) ([www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca))
- Site de la MRC Deux-Montagnes ([www.mrc2m.qc.ca](http://www.mrc2m.qc.ca))
- Site de la ville de Mirabel ([www.ville.mirabel.qc.ca](http://www.ville.mirabel.qc.ca))
- Site du Club Kiwanis Saint-Eustache ([www.kiwanissteustache.com](http://www.kiwanissteustache.com))

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ RÉPONDANT

Aux parents et cadets

C'est avec plaisir, que nous vous remettons ce guide complet d'information et de référence qui vous permettra de comprendre les prochaines étapes à venir. Le comité de travail du comité répondant y a mis beaucoup d'heures de recherche. Il cumule des informations autant du côté civil que militaire. Ce n'est pas un document légal, mais bien un outil de travail convivial.

Nous en sommes à notre 47<sup>e</sup> année d'existence et c'est pour vous les cadets que le comité répondant mettra tout en œuvre pour assurer un financement et une logistique adéquate des différentes activités.

Notre mission : vous donnez les outils et les opportunités vous permettant de devenir des citoyens épanouis, prêts à relever les défis de demain.

Lysane O'Sullivan  
Présidente comité répondant  
Escadron 785 Saint-Eustache Kiwanis

## L'ESCADRON 785

### QUI EST L'ESCADRON

L'escadron des Cadets de l'Air 785 fût fondé au mois de mai 1969 par le Club Kiwanis Saint-Eustache. Depuis le début de ses activités, l'escadron a toujours pu compter sur le support de son garant, le Club Kiwanis Saint-Eustache et de la ville de Saint-Eustache. C'est grâce à ce support que l'escadron a pu en accomplir autant.

### D'OÙ PROVIENNENT NOS CADETS

Les cadets de l'escadron 785 proviennent de la MRC Deux-Montagnes ainsi que de la Ville de Mirabel (Sud). Voici les municipalités d'où ils viennent; Deux-Montagnes, Oka, Pointe-Calumet, Saint-Augustin, Saint-Eustache, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac et Sainte-Scholastique. D'autres cadets viennent aussi de d'autres villes proches de nous.

### QUAND A LIEU LES INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire en tout temps durant l'année par courriel, sur Facebook ou directement sur notre site internet si l'enfant a entre 12 et 18 ans. La signature officielle des papiers se fera le vendredi suivant sur les heures d'instruction régulière. Le cadet doit être accompagné d'un parent ou tuteur apte à signer l'autorisation parental et présenter :

- \* Photos de grandeur photo passeport
- \* Photocopie certificat de naissance/Preuve de citoyenneté canadienne
- \* Photocopie carte d'assurance-maladie valide

Sur place, le cadet et le parent devront remplir :

- \* La demande d'admission (disponible sur le site internet de l'escadron)
- \* L'autorisation de collectes de renseignements
- \* Le formulaire médical

Les membres du comité répondant répondront aux questions sur l'expérience parents.

## CAMP D'ÉTÉ, QUESTION/RÉPONSE

**Q: COMMENT SAVOIR SI J'AI DES CHANCES À UN CAMP D'ÉTÉ?**

**R:** Plusieurs critères sont pris en compte. Une grille de pointage permet de déterminer ces critères avec des pourcentages établis par l'URSC. À la mi-année, il vous sera possible de voir votre dossier de pointage. Il vous donnera une idée et vous permettra de combler avec des activités de bénévolat l'écart de pointage. Vous retrouverez la grille Système de Pointage sur notre site internet ainsi que dans le guide (p.69). Certaines activités dont les deux exercices en campagne sont obligatoires pour l'obtention du niveau supérieur au sein de l'escadron.

**Q: EST-CE QUE NOUS FAISONS DES SORTIES AVEC L'ESCADRON?**

**R:** Des sorties sont prévues durant l'année. Comme nous devons nous déplacer en autobus, **il est primordial et de votre responsabilité de répondre en cliquant sur l'onglet Confirmation de présence obligatoire sur le site Facebook de l'escadron, par courriel et ou le site internet votre présence 48 heures avant l'activité.** Ceci évite de payer des autobus non utilisées. **L'accès à l'autobus pourrait vous être refusé le jour même si votre nom n'apparaît pas sur la liste de présence de l'activité. Même procédure lorsqu'on vous remet une feuille d'autorisation de sortie parentale à faire signer.**

**Q: QUELLE TENUE EST REQUISE LORSQUE NOUS FAISONS UNE SORTIE?**

**R:** Tout dépend de la sortie. Dans les messages de la semaine, il sera indiqué si c'est une tenue civile ou avec votre uniforme ou brassard au bras.

**Q : SI J'ARRIVE EN RETARD ET QU'IL N'Y A PLUS LES FEUILLES DE PRÉSENCES À L'ENTRÉE, QUE DOIS-JE FAIRE?**

**R :** Vous devez vous présenter à l'administration afin de nous aviser de votre arrivée.

**Q : SI J'AI UN AMI QUI EST INTÉRESSÉ PAR LE PROGRAMME, EST-CE QUE JE PEUX L'INVITER À VENIR À UNE SOIRÉE DE CADET?**

**R :** Oui. À son arrivée, il devra signer la feuille de présences et aviser l'officier d'administration qu'il est intéressé par le programme. S'il est vraiment intéressé, il peut aussi s'inscrire le jour même.

**Q: QUEL MATÉRIEL AI-JE BESOIN POUR LES ACTIVITÉS OPTIONNELLES?**

**R:** Mon uniforme ou en civil propre avec le chandail à manches (bleu), si vous n'avez pas encore votre uniforme. Papier crayon, cartable ou cahier. Votre guide du cadet (signé). Chaque instructeur des options vous avisera si votre uniforme ou vêtement ne convient pas pour la soirée.

## ENGAGEMENT DES CADETS/CADETTES

Je m'engage à apporter mon implication à l'escadron et de participer aux diverses activités. Je comprends que le programme des cadets est gratuit et qu'en contrepartie mon support lors d'activités de levée de fonds est essentiel au bon fonctionnement et à la réussite de l'escadron. Je m'engage à respecter l'escadron et mes compagnons durant l'année par ma présence quotidienne.

## PRÉSENCE ET PARTICIPATION

Pour bénéficier des avantages du Programme, les cadets doivent participer aux activités hebdomadaires de l'escadron. En cas d'absence, ils doivent aviser lors des messages de la semaine et voir à rattraper toute instruction manqué. Les cadets doivent être ponctuels, donc arriver 10 à 15 minutes avant le début des activités.

## ÉVALUATION

Plusieurs évaluations diverses sont effectuées durant les périodes instructions. Elles comprennent l'attitude générale du cadet (présence, participation, respect des consignes etc.), l'inspection des uniformes ainsi que les notes lors d'évaluations tel que l'exercice en campagne. Le tout est inscrit au dossier du cadet.

## ATTENTES

L'escadron a des attentes envers les cadets.

- Chaque personne, que ce soit militaire ou civil, doit être respectée;
- La politesse et les bonnes manières doivent être de mise;
- Utiliser les grades des officiers pour les saluts militaires;
- Être honnête et responsable de ses actions;
- L'intimidation, maltraitance et le langage vulgaire sont interdits;
- L'écoute et l'entraide entre cadets apportent un environnement sain;
- Respecter l'environnement et l'équipement mis à disposition.

## BÉNÉFICES

Les cadets retirent de nombreux bénéfices à participer aux activités de l'escadron. En voici quelques-uns:

- Estime de soi et nouveaux amis;
- Accès à des bourses d'études;
- Possibilité d'obtenir un brevet de pilote planeur ou motorisés etc.

Signature du cadet/cadette: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## QUESTIONS/RÉPONSES

**Q : IL FAUT AVOIR QUEL ÂGE POUR ÊTRE CADET?**

**R :** Le programme des cadets s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. C'est un programme qui est offert gratuitement aux jeunes canadiens.

**Q : SI JE SUIS ABSENT À UNE ACTIVITÉ QUE DOIS-JE FAIRE?**

**R :** Il faut envoyer un courriel à l'adresse indiquée soit le [785aviation@cadets.gc.ca](mailto:785aviation@cadets.gc.ca) ou sur le Facebook de l'escadron pour motiver une absence. Si vous le savez d'avance, avisez votre officier de section.

**Q : À COMBIEN D'ACTIVITÉS OPTIONNELLES PUIS-JE PARTICIPER?**

**R :** Nous recommandons que chaque cadet participe à au moins une activité optionnelle.

**Q : COMMENT PUIS-JE OBTENIR LES INFORMATIONS QUI ME MANQUENT?**

**R :** 1- Aller voir sur le site Internet de l'escadron ([www.escadron785.com](http://www.escadron785.com))  
2- Les messages de la semaine sont également communiqués :  
par courriel, sur notre site internet ainsi que sur notre Facebook (escadron 785 St- Eustache).  
3- Contacter un camarade de section si possible.

**Q : SI UNE PIÈCE DE MON UNIFORME EST TROP PETITE, QUE DOIS-JE FAIRE?**

**R :** Porter quand même votre uniforme et aller voir l'officier d'approvisionnement en arrivant ou à la pause et on changera les pièces concernées si possible. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec l'officier d'approvisionnement par Facebook, courriel et sur notre site internet dans la section Contact. L'officier en charge vous contactera pour vous donner un rendez-vous.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Lorsqu'un écart de comportement est observé chez un cadet, un sous-officier supérieur ou un membre du personnel le note dans une fiche de comportement rouge. Cette fiche ne pénalise pas le cadet, mais ne sert qu'à informer son officier de niveau de la situation. Après un certain nombre de fiches de même nature (normalement 3) ou selon la gravité de l'écart de conduite, un rapport verbal ou écrit sera également remis.

Par ailleurs, les bons coups des cadets sont rapportés par un sous-officier supérieur dans une fiche de comportement verte. Cette dernière pourra s'accompagner d'un rapport de bon événement si la nature de l'événement le demande. Ce dernier sera rempli par un membre du personnel.

### LE RAPPORT VERBAL

Ce rapport est un avertissement. Il est conservé dans le dossier du cadet pour une durée de six (6) mois, s'il n'y a pas de récidive. Si le cadet accumule trois rapports de même nature, le troisième sera un rapport écrit.

Le rapport verbal peut être donné par les sous-officiers supérieurs (sergent et plus), de même que par les officiers et instructeurs civils. Seuls les officiers peuvent donner un rapport écrit.

### LE RAPPORT ÉCRIT

Ce rapport est donné dans des cas graves d'indiscipline ou de récidive. Le rapport écrit est conservé au dossier pour une durée d'un (1) an. S'il n'y a pas de récidive, il sera retiré du dossier avec l'approbation du commandant. Avoir un tel rapport dans votre dossier peut vous empêcher d'obtenir une promotion, de participer à des activités, d'obtenir un camp d'été et peut même mener à une suspension temporaire ou permanente du programme.

Une mesure corrective (conséquence) est toujours donnée lors de la rédaction d'un rapport. Elle aura en lien avec le comportement réprimé.

## ENGAGEMENT DES PARENTS/TUTEURS

Je m'engage à supporter mon enfant dans son implication à l'escadron et de l'encourager à participer aux diverses activités. Je comprends que le programme des cadets est gratuit et qu'en contrepartie mon support lors de certaines activités et levée de fond est essentiel au bon fonctionnement et à la réussite de l'escadron. Je m'engage donc à participer à deux activités au courant de l'année.

Je comprends également que si mon enfant ne remplit pas les critères exigés par son niveau et ne participe pas aux activités prescrites, il ne sera pas éligible à participer au camp d'été et/ou aux activités de récompenses.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

### RÉVISION MI- ANNÉE (FIN-JANVIER)

J'ai révisé le carnet de route et en ai discuté avec mon/ma fille/fils

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

### RÉVISION FIN-ANNÉE (FIN-MAI)

J'ai révisé le carnet de route en ai discuté avec mon/ma fille/fils

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur

\_\_\_\_\_  
Date

## FICHE PERSONNELLE

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Nommez 2 objectifs personnels:

1- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_

Nommez 2 attentes envers l'escadron

1- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_

Nommez 3 qualités et 3 points à améliorer:

1- \_\_\_\_\_ 4- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_ 5- \_\_\_\_\_

3- \_\_\_\_\_ 6- \_\_\_\_\_

Quels sont vos choix pour l'été prochain?

1- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_

3- \_\_\_\_\_

Avez-vous des activités en dehors des cadets? Si oui, lesquels et quand:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Avez-vous des restrictions alimentaires? Si oui, lesquelles?

1- \_\_\_\_\_

2- \_\_\_\_\_

D'autres règles sont également applicables aux cadets :

- Il est interdit de mâcher de la gomme lors des activités de cadets;
- Lorsqu'un cadet mange ou boit, il doit enlever son képi;
- Les zones de salut sont tous les corridors et le gymnase. On ne salue pas dans les toilettes, ni dans les escaliers. On barre les bras en permanence dans les escaliers;
- Pour entrer dans un bureau ou une salle de classe où il y a un officier ou un instructeur (IC ou sous-officiers) qui donne un cours, vous devez :
  - Vous placer au garde-à-vous;
  - Saluer (si sous-lieutenant ou plus);
  - Demander la permission d'entrer ou de poser une question;
  - Avant de partir, il faut saluer.
- Le port et l'utilisation d'appareils électroniques tels que cellulaire, MP3, PSP, etc. sont strictement interdits à tous les cadets pendant les activités et instructions;
- Tous les cadets se rendant aux activités avec leur propre véhicule ne pourront le réutiliser qu'à la fin de l'activité. Toute autre utilisation du véhicule ne sera pas autorisée;
- Si l'on vous demande d'apporter un lunch lors d'une journée d'activité, vous devez l'apporter, car aucune sortie ne sera autorisée pour aller chercher un repas au restaurant;
- Il est obligatoire de marcher militairement dans tous les corridors et gymnases lors des soirées d'instruction et les soirées de sport à l'Escadron;
- Tous les cadets doivent adopter un langage soigné et le vouvoiement est de rigueur en tout temps avec les officiers et les membres du comité répondant;
- Lors d'activités nécessitant le port de vêtements civils, les cadets doivent porter des vêtements appropriés. Le chandail doit recouvrir les épaules et le ventre et aucun message vulgaire ne sera toléré;
- Aucun flânage ou attroupement de cadets ne sera permis devant les bureaux de l'Escadron. On ne s'y rend que pour affaire. Il est défendu de flâner en uniforme sur les rues et endroits publics.
- Il est interdit de faire de l' « auto-stop » en uniforme.

## RÈGLES ET DISCIPLINE

En joignant le programme des cadets de l'air, vous devez respecter des règles sous peine de mesures disciplinaires. Les cadets s'engagent à :

- Respecter leur entourage, leur environnement et les biens d'autrui;
- Ne pas vendre, consommer et/ou distribuer d'alcool, de drogue, de stupéfiants, de produits du tabac ou de matériel pornographique et à ne pas prendre part à des jeux d'argent;
- Ne pas consommer de médicaments prescrits et/ou non prescrits pour des motifs étrangers à leur condition médicale réelle;
- Ne pas commettre de vols et à ne pas emprunter les biens d'autrui sans y avoir été autorisé par le propriétaire des biens en question;
- Ne pas avoir de relations personnelles avec une personne en position d'autorité au sein de l'escadron;
- Ne pas vendre ou endommager de biens appartenant au Ministère de la Défense Nationale, au Gouvernement du Canada ou à l'Escadron;
- Respecter les politiques relatives aux relations personnelles et au harcèlement;
- Prendre soin de tous les articles de tenue et de tout le matériel du Ministère de la Défense mis à sa disposition et à les utiliser de façon responsable;
- Respecter ses pairs et ses supérieurs et ne pas tenir de propos désobligeants à l'égard de l'ethnie, la religion, la couleur, la race, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation familiale ou la déficience de qui que ce soit;
- Être loyal, honnête, courageux, diligent, juste et responsable;
- Signaler aux autorités tout manquement aux présentes règles dont il pourrait avoir connaissance;
- Maintenir une apparence corporelle reflétant l'image des cadets;
- Observer les ordres, directives et consignes émis par des personnes en situation d'autorité.

## HORAIRE D'UN SOIR D'INSTRUCTION

18h30 à 18 :45 Arrivée du personnel et des sous-officiers

18h45 à 19h00 Arrivée des cadets et inspection

19h05 à 19h35 Période 1

19h40 à 20h10 Période 2

20h10 à 20h30 Pause

20h35 à 21h05 Période 3

21h10 à 21h30 Rassemblement et message

21h30 à 21 :45 Départ des cadets et réunion des sous-officiers

21h45 à 22 :30 Départ des sous-officiers et réunion des officiers

22h30 Départ des officiers

## HORAIRE D'UN SOIR D'INSTRUCTION AVEC PARADE DU COMMANDANT

18h30 à 18 :45 Arrivée du personnel et des sous-officiers

18h45 à 19h00 Arrivée des cadets et inspection

19h05 à 19h35 Période 1

19h40 à 20h10 Période 2

20h10 à 20h30 Pause

20h35 à 21h35 Parade du commandant

21h45 à 22 :00 Départ des cadets et réunion des sous-officiers

22h00 à 22:30 Départ des sous-officiers et réunion des officiers

22h30 Départ des officiers

ACTIVITÉS OPTIONNELLES	
MUSIQUE	L'activité de musique se déroule sur toute la durée de l'année d'entraînement. Les jeunes participent et apprennent à jouer d'un instrument : Percussion ou cuivre (trompette, tuba, etc.) et s'entraînent afin de participer à des compétitions entre unités de cadets. Les instruments sont fournis par l'escadron.
PRÉCISION	L'escouade de précision est un groupe de cadets qui apprend tous les mouvements de marche militaire afin de créer des chorégraphies pour participer à des compétitions entre unités de cadets.
PILOTAGE	L'activité de pilotage est destinée à tous les jeunes qui ont la passion des avions et qui veulent un jour devenir pilote. On permet à ceux qui ont l'âge requis, de participer aux examens de la Ligue afin d'être sélectionnés pour suivre le cours de pilote de planeur ou d'avion motorisé qui donne accès au brevet de pilote de Transport Canada. Cette activité se déroule du mois d'octobre jusqu'au début du mois de février.
ART ORATOIRE	Cette activité est offerte à tous les jeunes qui veulent s'améliorer et apprendre de nouvelles techniques pour bien s'exprimer en public. Au cours de l'année, les participants apprendront à rédiger des exposés bien structurés et apprendront également à préparer des discours impromptus. Il y a également des compétitions (régionale et provinciale) auxquelles l'un des cadets de l'Escadron pourra participer.
SPORT	Ce groupe de cadets s'entraîne afin de représenter l'Escadron lors des Jeux des cadets qui se déroulent au début mars. (Volley-ball, Kimball, soccer sur neige, etc.)

CEMC RÉGION DE L'EST COURS PAR QUOTAS ET SÉLECTION			
MM-CME	Musique militaire – Cours de musicien élémentaire	3	2
MM-CMI	Musique militaire – Cour de musicien intermédiaire	6	3
MM-CMA	Musique militaire –Cours de musicien avancé	6	4 et 5
MCRE	Musique des cadets de la région de l'est	8	3
CEC CANADORE COLLEGE--COURS PAR SÉLECTION			
CTAA-OA	Cours de technologie de l'aviation et Aérospatiale-Opération d'aérodrome	6	3
CTAA-EA	Cours de technologie de l'aviation et Aérospatiale-Entretien d'aéronef	6	3

## LES CAMPS D'ÉTÉ

COURS		DURÉE (SEM)	NIVEAU
<b>VISITE ÉCHANGE INTERNATIONALE</b>			
IACE	18 pays participants	3	5
<b>CEC BAGOTVILLE --COURS PAR QUOTA</b>			
CIG	Cours d'instruction générale	2	1
CAE	Cours d'aviation élémentaire	3	2
CAA	Cours d'aviation avancée	3	3
CTAAE	Cours de technologie de l'aviation et de l'aérospatiale élémentaire	3	2
CSE	Cours de survie élémentaire	3	2
CIES	Cours d'instructeur en survie	6	3
MM-CMI	Musique militaire - Cours de musicien intermédiaire	6	3
<b>CEVC RÉGION DE L'EST--COURS PAR SÉLECTION</b>			
BPP	Bourse de pilote de planeur	6	3 et +
BPA	Bourse de pilote d'avion	7	4 et +
CASA	Cours d'aérospatiale avancée	6	3
<b>CEC VALCARTIER --COURS PAR QUOTA</b>			
CEMCE	Cours d'exercice militaire et cérémonial Élémentaire	3	2
CCPSE	Cours de conditionnement physique et sport élémentaire	3	2
CIEMC	Cours d'instructeur d'exercice militaire et cérémonial	6	3
CICPS	Cours d'instructeur de conditionnement physique et sport	6	3
CITCAC	Cours d'instructeur de tir de carabine à air comprimé	6	3
MM-CMI	Musique militaire - Cours de musicien intermédiaire	6	3

<b>TIR/ BIATHLON</b>	Le groupe de tir regroupe les meilleurs tireurs de carabine à air comprimé de l'Escadron. Après des qualifications, les meilleurs cadets sont retenus pour participer à la compétition de tir. Les cadets apprendront au cours de l'année les techniques pour bien tirer. Ils utiliseront des carabines à air comprimé qui sont fournies par l'Escadron. Pendant la période d'entraînement, les jeunes suivent un entraînement intensif en ski de fond ainsi qu'en tir pour se préparer aux compétitions. Cette activité s'adresse aux cadets en bonne forme physique et qui ont le goût de relever des défis.
<b>MÉDAILLE DU DUC D'ÉDIMBOURG</b>	Cette activité s'adresse aux cadets de niveau 3 et plus. Le cadet inscrit à cette activité doit, pour se voir mériter une médaille (bronze, argent ou or), remplir quatre conditions :  * Accumuler un certain nombre d'heures de bénévolat.  * Accumuler un certain nombre d'heures de sport.  * Participer à une activité durant une période donnée (musique, hockey) et participer à une expédition en forêt.
<b>AUTRES OPTIONS</b>	Il est possible que d'autres activités optionnelles puissent être ajoutées au programme des cadets. Le nombre de cadets ainsi que le personnel qualifié doivent être tenu en compte.

## INSTRUCTION GÉNÉRALE

### INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'instruction obligatoire qui est l'année d'instruction régulière suit l'année scolaire. Du mois de septembre au mois de juin, les cadets reçoivent l'instruction de base à chaque semaine ainsi que dans certaines activités de fin de semaine. Lors de cette journée, les cadets sont habillés avec leurs uniformes. Dans le cas contraire, la tenue adéquate leur sera expliquée. Des formations sur la participation et la mise en pratique sera données. Certaines périodes seront réservées à la pratique de différentes options et d'activités de groupe.

Ils apprendront des valeurs sûres tel que:

- Leadership
- Résolution de problème dans le cadre du programme des cadets
- Méthodique
- Concentration

Le programme des cadets comporte cinq niveaux. Plusieurs notions sont vues sur des connaissances générales;

- |                                  |                               |
|----------------------------------|-------------------------------|
| * Alimentation et Forme physique | * Citoyenneté                 |
| * Communication                  | * Survie pour équipage de vol |
| * Instruction et apprentissage   | * Civisme                     |
| * Leadership                     | * Aide dans la communauté     |

D'autres notions sur l'aéronautique sont aussi données.

- \* Météorologie    \* Principe de vol    \* Radiocommunication et plus....



Lorsqu'un niveau est complété pour un cadet, un insigne lui sera remis pour être porté sur son uniforme.

## TRANSPORT

Les Forces Canadiennes se chargent du transport, des repas ainsi que de l'hébergement des cadets sur les camps d'été. L'escadron 785 affectera un officier ou une personne ressource (comité répondant) pour la coordination des départs et déplacements des cadets à destination de chaque camp. Vous recevrez par courriel ou Facebook ainsi que sur notre site internet l'itinéraire d'autobus avec l'heure, le numéro et le lieu de départ. Il est **recommandé de se présenter sur place 1/2 heure avant le départ même si vous êtes substitut. Une place peut se libérer quelques minutes avant le départ.** La journée du départ le cadet doit se présenter habillé avec son uniforme demandé par l'escadron.

### PROBLÈME OU TROUBLE MÉDICAL

Chaque camps d'été comportent un lot d'activités physique qui demandent un effort soutenu, il est donc important de mentionner tout problème ou trouble médical sur le formulaire d'application. Il est de la responsabilité du cadet de s'assurer de fournir au personnel responsable tous les papiers médicaux ainsi que les médicaments (pompe pour asthme, épipen etc.). Si votre enfant porte une orthèse ou une prothèse, il doit le spécifier au personnel responsable.

**\*L'omission volontaire de déclarer toute informations médicales à la condition physique ou mentale d'un cadet peut conduire à son renvoi du camp d'été si le personnel médical juge que l'environnement ou les conditions du camp peuvent poser un risque à son bien-être.**

Sur chaque camp, des équipes médicales qualifiées sont disponibles pour dispenser les soins médicaux et suivis nécessaires aux cadets lors de leur séjour.

## INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES CAMPS D'ÉTÉ

Les cadets sont invités à s'inscrire aux différents camps d'été. Ces camps misent sur les compétences et les connaissances que le cadet aura acquises à l'escadron durant les journées d'instruction régulières.

Plusieurs centres d'instruction des cadets pour les camps d'été sont situés partout au pays. L'assignation des sites relève du niveau national. L'escadron 785 visite les centres d'instruction suivants:

CEC Bagotville (Saguenay)                      CIEC Valcartier (Québec)

CEMCS (QUEBEC)                                  CEVCS (St-Jean -sur- Richelieu)

## INSCRIPTION AUX CAMPS D'ÉTÉ

Durant une des journées régulières d'instruction les informations pour les camps d'été seront fournies aux cadets. Ceux qui désirent s'inscrire doivent remplir les formulaires d'application pour indiquer leurs choix de camps. **\*\*\*Il est recommandé de choisir trois choix de camps pour avoir un maximum de chances d'avoir un camp\*\*\*.** Il est possible que d'autres formulaires et documents soient demandés pour accompagner la demande pour certains camps. Souvent, c'est un certificat médical qui est demandé.

## ALLOCATION HEBDOMADAIRE

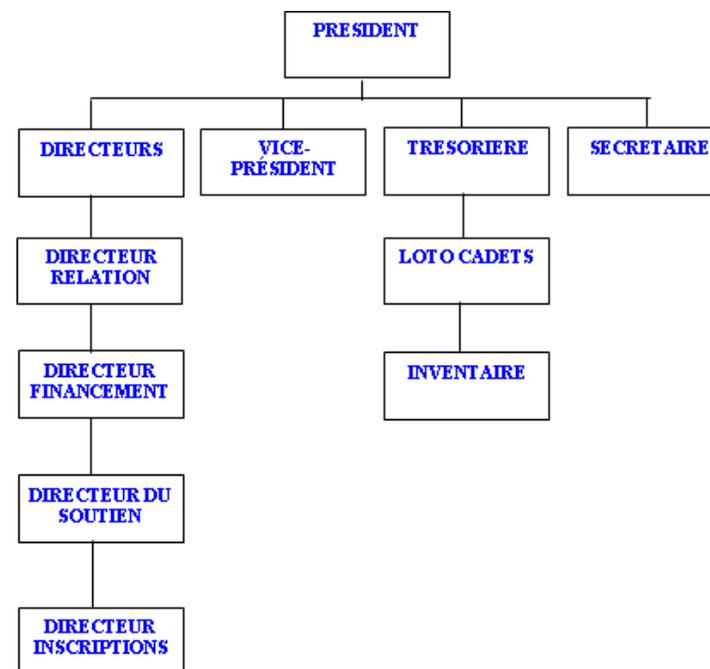
À chaque semaine sur les camps d'été, les cadets retenus reçoivent une allocation d'argent d'environ 60\$ par semaine d'instruction suivie. Le cadet est libre d'utiliser son argent comme il veut pour ses besoins personnels (cantine, souvenirs etc.). **Il est de sa responsabilité de s'assurer que son argent est en lieu sûr pour éviter un ou des vols.** Les cadets qui ont des camps de 3 à 6 semaines doivent prévoir un spécimen de chèque puisque leur allocation sera déposée dans leur compte bancaire.

## ORGANIGRAMME COMITÉ RÉPONDANT

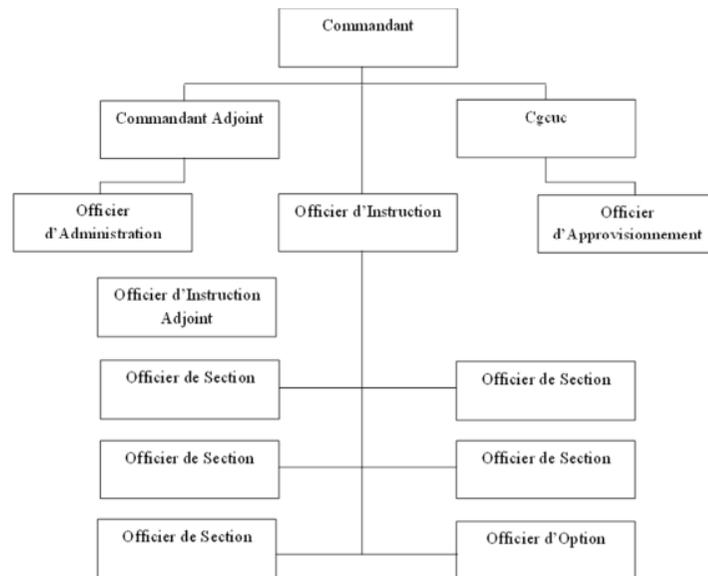
Le comité répondant est un groupe de personnes élues à chaque année par la communauté. De partenariat avec les officiers de l'escadron, ils travaillent à structurer et à réaliser un programme d'instruction local. Le comité assure un soutien logistique et financier pour la réalisation des activités planifiées. Des rencontres sont prévues mensuellement. Les parents peuvent y assister.

Voici les attentes à l'égard du comité répondant:

- \* Gérer les ressources financières et matérielles;
- \* Représenter les intérêts des parents de cadets;
- \* Se montrer professionnel et agir dans l'intérêt des cadets;
- \* Promouvoir le programme des cadets dans la communauté;
- \* Assurer la mise en disponibilité de locaux adéquats et sécuritaires;
- \* Développer et entretenir des liens étroits avec la communauté;
- \* Supporter logiquement la tenue d'activités;
- \* Diriger en donnant l'exemple.



## ORGANIGRAMME DES OFFICIERS



**Il est de votre responsabilité d'aviser l'escadron ou un membre du comité répondant si vous ne pouvez partir pour votre camp. Même si c'est le matin même.**

Le matin du départ, on vous demandera d'arriver 1/2 heure avant pour faire la vérification des papiers, votre carte d'assurance-maladie et vos médicaments. Ils doivent être dans un sac à dos sur vous. Ne les mettez pas dans vos bagages puisque vous devrez les montrer à votre arrivée au camp.

**Si vous êtes SUBSTITUT, vous devez quand même vous présenter sur le lieu de départ puisqu'une place pourrait être disponible à 2 minutes du départ. On pourrait même vous envoyer sur un autre lieu de départ si on est capable de vous faire partir. Si vous ne vous présentez pas le matin même, vous risquez de ne pas avoir de camp pour l'été. Vous pourriez aussi recevoir un appel téléphonique d'un officier de Valcartier, Bagotville ou St-Jean-sur-Richelieu, deux à trois jours après la date du départ prévue. Un décompte des cadets est effectué à l'arrivée des autobus sur chaque camp et une nouvelle liste de départ de substituts est formée puis appelée. Les départs peuvent se faire le matin ou l'après-midi durant ses trois jours. Tenir votre valise et votre uniforme toujours prêt à partir.**

**BON CAMP D'ÉTÉ**

offrir un autre choix de camp si vous répondez aux exigences demandées par le camp.

Lorsqu'un officier vous appelle pour vous offrir d'être substitué, vous devez répondre immédiatement oui ou non puisque qu'une liste d'attribution de place est composée en fonction des camps. Si vous répondez oui, ils vous mettent sur la liste d'attente. Si vous répondez non, votre nom est rayé et le cadet suivant pour le camp est appelé. C'est comme une chaîne téléphonique.

Lorsque tous les appels et les quotas pour chaque camp sont remplis, les formulaires sont envoyés à l'URSC. Ils sont étudiés par d'autres officiers et eux approuvent ou non le camp attribué au cadet. Un camp d'été peut être refusé à un cadet s'il ne répond pas aux exigences ou pour raisons médicales.

Le cadet sera avisé. Lorsque le tout est complété, les formulaires sont retournés à l'escadron. Lors d'une soirée d'instruction, l'officier d'administration viendra vous voir pour vous faire signer votre feuille d'autorisation de camp d'été. La signature de vos parents ou tuteurs est obligatoire pour terminer la demande.

Vous devrez, avec vos parents ou tuteurs, vous présenter à une deuxième rencontre (juin). Lors de cette rencontre, les camps seront plus expliqués en détail. L'officier sur place vous remettra une feuille expliquant votre camp ainsi que la liste de matériel et vêtement que vous aurez besoin pour vos semaines. Une feuille d'autorisation pour votre départ ainsi qu'une feuille d'autorisation de sortie sur le camp pour permission vous sera remis le soir même. Elle devra être remplie et signée par vos parents/tuteurs. **NE PERDEZ PAS SES FEUILLES PUISQUE VOUS DEVREZ LES PRÉSENTEZ LE MATIN DE VOTRE DÉPART À L'OFFICIER QUI SERA SUR PLACE AINSI QU'À VOTRE ARRIVÉE SUR LE CAMP D'ÉTÉ. SANS CES FEUILLES VOUS NE POURREZ PARTIR.** Sur votre feuille de départ, les dates seront inscrites. Plus tard, l'escadron vous enverra par Facebook et courriel le lieu et l'heure exacte de votre départ. Un appel téléphonique sera effectué quelques jours avant pour s'assurer que vous partez toujours.

## PERSONNEL MILITAIRE ET INSTRUCTEURS CIVILS

Le personnel militaire est composé d'un commandant. Il est épaulé par le commandant adjoint. D'autres officiers complètent l'équipe en tant qu'officier d'administration, d'approvisionnement et d'instruction. Certains font partie des Forces armées canadiennes responsables d'assurer la tenue des activités d'instruction régulière et tout le volet administratif tandis que d'autres sont d'un côté spécialisé: Cadres des Instructeurs de Cadets (CIC) du Service d'administration et de l'Instruction pour l'Organisation des Cadets (SAIOC). Ils ne font pas partie des Forces, ont un emploi civil ou aux études et sont embauchés à temps partiel pour l'instruction des cadets.

De plus, des instructeurs civils se greffent à l'équipe pour apporter un soutien. Ils sont soumis, sélectionnés et entraînés par le personnel de l'escadron pour qu'ils puissent donner un rendement efficace et de qualités équivalentes à celui offert par le personnel militaire.

En étroite collaboration avec le président du comité répondant, le commandant s'assure de la bonne gestion de l'escadron. Tout en assurant au cadet un cheminement progressif dans le programme.

Voici quelques attentes à l'égard du personnel responsable des cadets;

- Promouvoir la tolérance et le respect des autres dans l'escadron;
- S'assurer d'un milieu d'instruction sain et sécuritaire;
- Se montrer professionnel et donner l'exemple;
- S'assurer de donner une instruction de qualité;
- Protéger les intérêts supérieurs des cadets;
- Traiter équitablement chaque cadet lorsqu'il s'agit de choisir des cours, d'évaluer le rendement des cadets et d'attribuer des grades et récompenses;
- Appliquer les règles et règlements;
- Promouvoir l'apprentissage au cœur de l'escadron;

## DESCRIPTION DE TÂCHES DES OFFICIERS

### LE COMMANDANT

Responsable de l'organisation et de la sécurité de son escadron, mais la répartition dans le détail du travail entre lui-même et ses subordonnés sont à sa discrétion. À moins que les ordonnances n'en disposent autrement, il peut confier aux officiers subalternes immédiats toutes les affaires courantes ou les questions secondaires d'administration. Il se réserve: les questions d'organisations et de lignes de conduite d'ordre générale; les questions importantes qui exigent son attention et sa décision personnelle; le contrôle et la surveillance d'ordre général des diverses fonctions qu'il confie à d'autres.

### L'OFFICIER D'INSTRUCTION

Responsable de tous les aspects relatifs à l'instruction des cadets.

### L'OFFICIER DE NIVEAU

Responsable de la conduite du programme d'entraînement pour son niveau et du suivi des résultats des cadets.

### L'INSTRUCTEUR

Responsable d'enseigner des objectifs de compétence(OCOM) du programme d'entraînement obligatoire des cadets de l'air.

### L'OFFICIER D'ADMINISTRATION

Responsable de tous les aspects relatifs à l'administration de l'escadron.

### L'OFFICIER D'APPROVISIONNEMENT

Responsable de tous les aspects relatifs à l'approvisionnement et au soutien technique de l'escadron.

## DÉMARCHE POUR LES CAMPS D'ÉTÉ

Pour l'obtention d'un camp d'été plusieurs étapes sont à suivre:

Vous devez, avec vos parents, vous présentez à une première réunion qui se tient au mois de janvier ou février. Les officiers vous expliquent comment et quel camps sont admissibles. Vous devez remplir une feuille portant votre nom ainsi que des informations tel qu'adresse, téléphone, camps antérieurs etc. Vous devez inscrire les camps auquel vous voulez participer en choisissant du 1er au 3 choix et le remettre à l'officier sur place. L'officier inscrit la date auquel le formulaire lui a été remis. Lorsqu'arrivera la sélection des camps, celle-ci départagera le premier des derniers puisqu'une date limite est imposée pour la remise du document.

Les documents sont compilés et classés en fonction des niveaux, date d'arrivée du document à l'officier et le lieu des camps.

Au cours du mois d'avril et mai, ils reçoivent de l'URSC, un nombre de quotas, c'est-à-dire, le nombre de cadets qui peuvent avoir accès à un camp. Ex: Le niveau I pour l'instruction générale; 7 places. Donc, 7 cadets de l'escadron pourront avoir accès aux camps. Et ainsi de suite pour chaque niveau et camp.

Pour départager qui ira aux camps, des officiers et des membres du comité répondant (CR) étudient le dossier du cadet. Ils regardent les camps demandés, puis à l'aide d'un logiciel où toutes les activités de l'année tel le financement, bénévolat, présence, inspections etc... sont compilées, ils font le décompte pour départager la place si plusieurs cadets ont fait la demande pour le même camp et si le quota est atteint.

Le premier choix du camp choisi essaie d'être donné au cadet. Si ce n'est possible, ils prennent le deuxième et si impossible, le troisième. Le tout en suivant les quotas imposés par l'URSC.

Advenant que les quotas sont remplis, un officier vous appelle pour vous demander si vous voulez être substitut, c'est-à-dire que vous êtes sur une liste d'attente pour le camp que vous avez choisi. L'officier peut aussi vous

## AJUSTEMENT: OPTIONS, DISCIPLINE ET BONIS

Des points peuvent être ajoutés ou retirés du dossier du cadet dans les situations suivantes:

Options

- : **+10 pts** s'il obtient un **taux de présences de 75%** à une activité optionnelle.

Rapport Bonne Conduite:

- **1 pt** chacun pour un maximum de 5

Le manque de discipline peut entrainer le retrait de point au dossier du cadet. Le calcul des points est non cumulatif:

- Avertissement Verbal= **-2 pts/maximum de -4 pts**
- Avertissement Écrit= **- 5 pts**

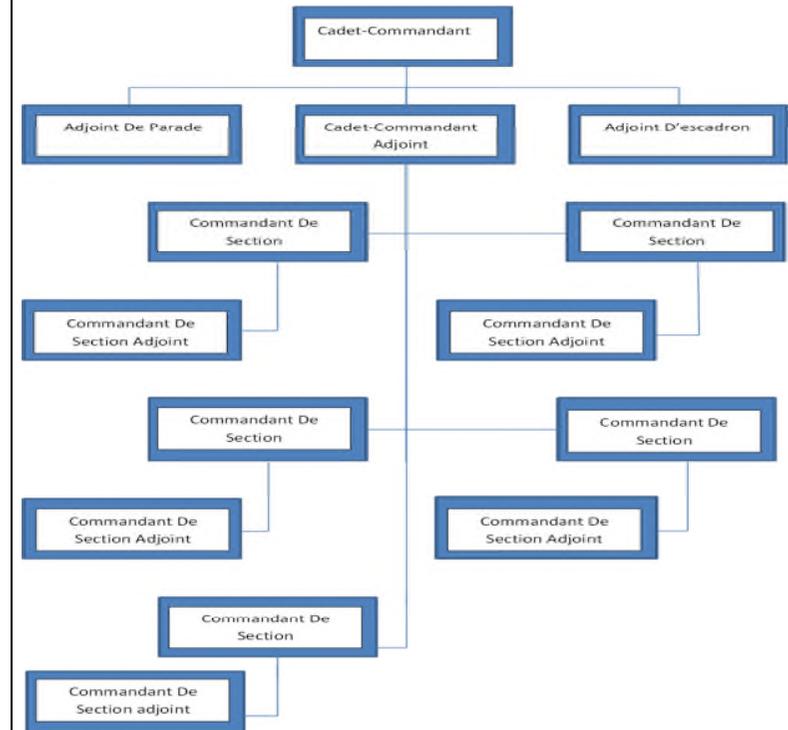
## LE POINTAGE D'INSPECTION

Sur notre site internet, vous retrouverez tous les critères pour les rapports d'inspection de chaque niveau. Ils vous permettront de comprendre le système de pointage.

## ORGANIGRAMME SOUS-OFFICIERS

### LA VOIE HIÉRARCHIQUE

Tout au long de l'année, vous serez informé des heures, lieux et dates de toutes nos activités. Il est de votre responsabilité de poser la question à quelqu'un. Pour commencer, demandez aux cadets portant le même grade que vous, s'ils ne connaissent pas la réponse, suivez la voie hiérarchique. Par exemple, un cadet ira voir un caporal; si le caporal ne peut répondre, alors ce dernier posera la question à un caporal de section et ainsi de suite. En général la réponse est obtenue à la première intervention. Cela favorise une saine communication, évite de surcharger l'état-major cadet avec des questions pouvant être répondues par des sous-officiers subalternes et favorise la responsabilisation de tous.



## ADJUDANT-MAITRE D'ESCADRON

Il ou elle doit:

- Distribuer les feuilles de présences aux personnes concernées, c'est à dire:
  - Au cadet commandant
  - Aux cadets commandant de section.
- Superviser les inspections des cadets, c'est à dire que les cadets ont une tenue propre et soignée et que les inspections se déroulent selon les directives de l'instruction;
- Veiller à la discipline des cadets;
- S'assurer que tout déplacement est fait de façon militaire;
- S'assurer que l'horaire d'instruction est respecté;
- Exécuter toutes autres tâches venant d'un supérieur.

## ADJUDANT D'ESCADRON

Il ou elle doit:

- S'assurer que l'entrée des cadets se déroule dans l'ordre et le calme;
- S'occuper des cadets retardataires;
- Accueillir les aspirants-cadets au début de la soirée;
- Diriger les aspirants-cadets à l'officier d'administration;
- Prendre en note les numéros de téléphone des aspirants-cadets;
- Faire la liste des cadets-cadres en devoir;
- Conseiller et superviser les sergents de l'escadron;
- S'assurer que tous les cadets reçoivent l'information dans les ordres d'opération.

## UNIFORMES: 30%

Les uniformes seront comptabilisés sur l'année complète et reportée sur 30%. L'inspection inclut:

- Propreté
- Exemption de poussière
- Port réglementaire selon les normes

## COMPORTEMENT: 30%

Cette évaluation sera faite par les officiers de niveau. Les points seront détaillés en fonction du niveau d'instruction et selon le niveau des responsabilités qui lui sont demandé. Voici les points qui seront les principales balises :

- Le Leadership
- La Participation
- La Motivation
- La Proactivité
- L'attitude du jeune
- La discipline personnelle

## BÉNÉVOLAT : 20%

Le cadet sera évalué sur le nombre minimal d'activités de bénévolat, soit 2. Si celui-ci participe à plus d'une activité, il pourra bénéficier de points bonis dans la partie ajustement.

- Deux activités=100%
- Une activité=50%
- Aucune=0%

**Le cadet a l'obligation de participer à deux campagnes de financement.** Ce sera au comité répondant (CR) d'établir les points d'évaluation et de soumettre les résultats à l'officier responsable du système de pointage. Exemple: Présence & Participation lors des activités de financement ou l'Atteinte d'un seuil de financement personnel.

## LE SYSTÈME DE POINTAGE

### DESCRIPTION:

Le système de pointage est un outil qui permettra de faire une analyse juste et équitable des rendements des cadets. Elle s'effectuera en prenant compte les objectifs à court et à long terme de l'escadron.

### OBJECTIFS:

Ils ont été déterminés au début de l'année :

- \* Rétention et augmentation du taux de présence;
- \* Respect de l'uniforme et sa valeur;
- \* Haussez la discipline et le suivi disciplinaire du dossier des cadets.

### PONDÉRATION:

1- Uniforme	30%
2- Comportement	30%
3- Présences	20%
4- Bénévolat	20%

### PRÉSENCES: 20%

Les présences seront comptabilisées sur l'année complète et reportée sur 20%

• Présence (P)		2.0 PTS
• Présence avec retard (PR)		1.5 PTS
• Absences motivée (AM)	Pour les 2 premières	2.0 PTS
	À compter de la 3e	1.0 PTS
	Absence non motivée	0 PTS

## CADET COMMANDANT D'ESCADRON

Il (elle) doit:

- Rencontrer en début de soirée l'officier d'instruction; planifier et faire les réunions de fin de soirée et confirmer l'horaire de la soirée;
- Inspecter le cadet commandant adjoint d'escadron, l'adjudant-maître ainsi que l'adjudant d'escadron;
- Superviser la formation de l'escadron pour le rassemblement, c'est-à-dire:
  - que le rassemblement est à l'heure et le commander;
  - que le rassemblement est conforme au manuel de l'exercice et du CFC;
  - que chacun prenne la position qu'il doit occuper;
  - S'assurer que le niveau d'exercice militaire est élevé en tout temps;
  - S'assurer que tous les cadets sont disciplinés et ce en tout temps;
- Faire une évaluation biannuelle du cadet-commandant adjoint et cadet cadre;
- S'assurer que l'effectif coïncide avec le nombre de cadets sur parade; et
- Exécuter toutes autres tâches venant d'un supérieur.

## CADET COMMANDANT ADJOINT

Il ou elle doit:

- S'assurer de récolter les nominations des cadets du mois;
- S'assurer que les présences sont prises lors de toutes les activités;
- Compiler les résultats d'inspection des cadets cadre du mois;
- Inspecter les cadets-cadres;
- Ramasser toutes les suggestions venant des membres de l'escadron et les remettre à l'officier d'instruction;
- Former la parade à toutes les soirées d'instruction.

## COMMIS À L'APPROVISIONNEMENT

Il ou elle doit:

- Accueillir les personnes à l'approvisionnement;
- S'assurer que l'approvisionnement est toujours à l'ordre et propre;
- Effectuer les échanges des pièces d'uniforme;
- Effectuer les retours d'uniformes;
- Remplir les fiches de prêt temporaire;
- Préparer les « slip on », les grades, les insignes et les informations nécessaires pour coudre sur l'uniforme lors des remises;
- Préparer le matériel lors des exercices en campagne;
- Aider lors des inventaires;
- Aider lors de l'habillement des recrues; et
- Exécuter toutes autres tâches venant d'un supérieur.

## COMMIS À L'INSTRUCTION

Il ou elle doit:

- Accueillir les personnes à l'administration et diriger les cadets qui ont besoin d'aller voir le commis d'approvisionnement;
- S'assurer que l'administration est toujours à l'ordre et propre;
- Effectuer les photocopies nécessaires;
- Répondre au téléphone; téléphoner aux cadets absents afin de justifier les absences;
- Faire le classement des différents documents; rentrer à l'ordinateur les présences;
- Donner aux cadets commandants de section les feuilles à distribuer aux cadets;
- Exécuter toutes autres tâches venant d'un supérieur.

## MÉDAILLE DE SERVICE DES CADETS DE L'AIR

### LIGUE DES CADETS DE L'AIR

La Ligue des cadets de l'air du Canada a institué une médaille de reconnaissance de service continu d'au moins quatre ans pour les cadets de l'air. Pour recevoir cette récompense, un cadet actif doit avoir fait quatre années de services sans infractions sérieuses dans le Programme des cadets du Canada (il est possible que le cadet ait été dans un autre élément au courant de sa carrière). La médaille sera recommandée par le commandant de l'escadron et approuvée par le président du comité répondant. Les anciens cadets de l'air peuvent aussi recevoir cette médaille sous certaines conditions.

## LE PRIX COLONEL-ROBERT-PERRON

Le prix Colonel-Robert-Perron d'excellence en condition physique (ci-après nommé « prix Perron ») est un prix national qui est décerné annuellement au cadet et à la cadette qui démontrent la meilleure condition physique.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le test d'aptitude physique devra être administré conformément à l'OAIC 14-18;
- Une fois les résultats consignés conformément au paragraphe 8, la matrice de pointage, appendice 1, sera utilisée afin de déterminer le pointage obtenu pour chaque épreuve du test, pointage qui sera inscrit sur le formulaire de mise en candidature, appendice 2;
- On effectue le calcul en associant tout simplement le résultat obtenu au barème correspondant (0 à 100 points ou 0 à 50 points) se trouvant sur la même ligne de la matrice de notation pour trois des cinq épreuves. Pour les deux autres épreuves, le pointage sera de 50 chacune si réussie, sinon de zéro. Une fois les résultats des épreuves du test d'aptitude physique notés, on les additionne pour déterminer la note finale sur un total possible de 400 points;
- Une fois les pointages calculés et validés par le superviseur du test d'aptitude physique;
- le commandant certifiera l'exactitude des résultats du cadet ou de la cadette qui a obtenu le plus grand nombre de points sur le formulaire de mise en candidature apparaissant à l'appendice 2;
- Le commandant de l'escadron, duquel des cadets participent volontairement, enverra le Formulaire de mise en candidature au prix Perron, au plus tard le 15 avril, au Détachement ou à l'URSC par télécopie, par la poste ou par courriel en joignant une copie numérisée du formulaire complété. Chaque corps/escadron peut soumettre une candidature masculine et une féminine;
- L'URSC doit sélectionner les trois meilleurs candidats et les trois meilleures candidates de sa région et envoyer une copie des formulaires de candidature au D CAD & RJC avant le 30 avril.

## COMMIS À L'INSTRUCTION

Il ou elle doit:

- Accueillir les personnes à l'instruction;
- S'assurer que le bureau de l'instruction est toujours à l'ordre et propre;
- Effectuer les photocopies nécessaires au bon fonctionnement de l'instruction;
- Tenir à jour un inventaire des livres de l'instruction;
- Distribuer aux cadets les manuels de poche du cadet;
- Inscrire sur le tableau les périodes de la soirée d'instruction;
- Inscrire les messages sur le tableau de message;
- Distribuer le matériel didactique ainsi que les aides visuels aux instructeurs;
- Exécuter toutes autres tâches demandées par l'officier d'instruction.

### SOUS OFFICIER EN DEVOIR(INSTRUCTEUR)

Il ou elle doit:

- 18h20 Arrivée. Se rapporter à l'officier en devoir;
- 18h30 Début de l'inspection des locaux. Installation du poste de garde;
- 20h10 Pause. Encadrement durant la pause. Mettre fin à la pause;
- 21h10 Se tenir derrière la parade pour aider les cadets qui se sentent mal;
- 21h45 Fin de soirée. Vérifier la propreté des locaux. Faire sortir les cadets et s'assurer qu'ils ont tous un transport; faire appeler les parents;
- S'assurer de la discipline lors des déplacements;
- S'assurer que l'horaire au poste de garde est respecté. Doit assurer une permanence;
- Doit faire respecter l'horaire (inspection, début des cours, pause, parade de fin de soirée).

## SOUS OFFICIER AU POSTE DE GARDE

Ils ou elles:

- Sont sous la responsabilité et doivent suivre l'horaire de l'adjudant de l'escadron;
- Ils doivent faire remplir un registre d'entrée et de sortie aux visiteurs (pas le personnel, ni les membres du comité civil);
- Ils font une soirée complète (de 18h30 à 21h30);
- Un caporal de section en devoir prendra sa place pour la parade.

NOTE:

Les instructeurs seront responsables de respecter d'instruction. Un horaire des instructeurs au poste de garde sera établi par l'adjudant d'escadron. Tout conflit d'horaire devra lui être signalé au moins une semaine à l'avance.

## MÉDAILLE D'EXCELLENCE DES CADETS DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

La Médaille d'excellence des cadets de la Légion royale canadienne (LRC) est décernée afin de reconnaître des efforts individuels des cadets qui rencontrent ou surpasse les buts du programme des cadets en matière de citoyenneté.

Mettre en valeur le volet citoyenneté du programme des cadets est l'objet principal de la Médaille d'excellence des cadets de la LRC. Un cadet doit rencontrer les conditions suivantes afin d'être admissible à la médaille.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- avoir rencontré les exigences des programmes d'instruction annuels obligatoires et facultatifs du corps/de l'escadron;
- avoir participé à un minimum de trois activités communautaires en plus de celles organisées par le corps/l'escadron;
- être considéré comme un cadet exemplaire par ses pairs et ses supérieurs;
- avoir rehaussé le standard de l'escadron.

## RÉCOMPENSES ANNUELLES NATIONALES

### MÉDAILLE DE LORD STRATHCONA

La Médaille de la Fondation de Lord Strathcona, mieux connue sous le nom Médaille Strathcona est la plus haute récompense qui peut être accordée à un cadet en reconnaissance pour un rendement remarquable en matière d'instruction physique et militaire.

Lord Strathcona visait deux buts en créant la fondation :

- encourager l'amélioration des aptitudes physiques et intellectuelles des cadets;
- promouvoir le patriotisme chez les cadets, en acquérant une bonne connaissance des sujets militaires.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- avoir un haut niveau de conditionnement physique;
- être qualifié au niveau d'instruction de niveau 3;
- avoir rencontré toutes les exigences du programme d'instruction obligatoire de l'escadron et avoir assisté à un minimum de 75 % des parades pendant l'année de mise en nomination;
- avoir rencontré toutes les exigences du programme d'instruction facultatif de l'escadron et avoir assisté à un minimum de 50 % des activités de l'année de mise en nomination;
- avoir complété trois ans dans les cadets;
- être considéré comme un cadet exemplaire par ses pairs.

## COMMANDANT DE SECTION

Il ou elle doit:

- Faire un contrôle rigoureux des absences des cadets de sa section et contrôler les retards des cadets de sa section;
- Inspecter les cadets de sa section;
- S'assurer que sa section est formée à l'heure pour le rassemblement et que la formation est conforme au manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces Canadiennes (APD-201-000/PT-000);
- Voir en tout temps au bon fonctionnement de sa section;
- Voir à la discipline des cadets et des cadets-cadres de sa section;
- Voir à ce que le niveau de participation de ses cadets soit maximal pour toutes les activités;
- Rendre compte d'anomalie mineure ou majeure à son officier supérieur;
- Demander l'autorisation nécessaire à son officier de niveau pour faire une réunion avec les cadets ou les cadets-cadres de sa section;
- Prendre les mesures nécessaires afin de régler le plus rapidement possible toute situation d'indiscipline avec un cadet ou un cadet-cadre et en rendre compte à son officier de section;
- Voir à l'amélioration constante des cadets de sa section;
- Voir au bien-être et à la sécurité des cadets de sa section;
- S'assurer qu'en son absence les membres de son personnel sont en mesure de diriger adéquatement la section;
- Faire les messages téléphoniques à son cadet commandant adj. de section;
- S'assurer que les cadets reçoivent les bons messages;
- Faire une évaluation biannuelle de ses cadets-cadres.

## COMMANDANT ADJOINT DE SECTION

Il ou elle doit:

- Aider le commandant de section pour l'inspection des cadets de la section;
- Voir à ce que les coordonnées des cadets soient connues des officiers (adresse, numéro de téléphone, date de naissance, etc....);
- S'assurer que les listes de noms demandées soient claires et précises;
- Tenir à jour une liste des cadets de la section et la remettre à l'officier d'administration à tous les débuts de mois et informer l'officier d'administration des changements;
- Faire les messages téléphoniques aux sergents;
- Remettre une liste du matériel manquant des cadets de sa section à l'officier d'approvisionnement;
- Appeler les cadets qui laissent le programme afin qu'ils rapportent leur uniforme;
- Remplacer le cadet commandant de section au besoin; et
- Exécuter toutes autres tâches venant d'un supérieur.

## TROPHÉE DU CAPITAINE PRÉVOST (MEILLEUR CADET)

Ce trophée est décerné annuellement au cadet ayant obtenu un rendement global constant tout au long de l'année.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses.

L'évaluation se fera :

Le trophée sera remis au candidat ayant obtenu la plus haute note du système de pointage.

### TROPHÉE DE L'ESCADRON 785 ST-EUSTACHE KIWANIS (AVIATION)

Ce trophée est décerné annuellement au candidat s'étant le plus démarqué dans le programme de bourse de pilotage de l'escadron durant l'année d'instruction;

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Avoir participé à au moins 85 % des séances d'instruction du groupe de pilotage de l'année d'instruction courante;
- Avoir participé aux examens et entrevues pour la bourse de pilotage de planeur/avion de l'année d'instruction courante.

L'évaluation se fera :

Le trophée sera remis au candidat ayant obtenu la meilleure note aux examens et entrevues régionaux pour la bourse de pilotage avion/planeur de l'année d'instruction courante.

### TROPHÉE DU CAPITAINE FERRIS (ART ET COMMUNICATION)

Ce trophée est décerné annuellement au cadet s'étant démarqué du volet art et communication de l'escadron.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Avoir participé à au moins 85 % des séances d'instruction des options d'art et communication.

L'évaluation se fera :

Le trophée sera remis au candidat déterminé par le personnel de l'art et de la communication. 1 cadet pour le volet Art oratoire et 1 cadet pour le volet photographie.

### CAPORAUX DE SECTION EN DEVOIR

Il ou elle doit :

- 18h20-18h30 Arrivée. Se rapporter au cadet-cadre senior en devoir;
- 18h30-19h00 Encadrement dans les vestiaires;(Ces cadets seront inspectés à un autre moment et doivent aller en cour);
- 19h00-20h15 Pause. Encadrement des cadets. Surveiller les vestiaires; s'assurer de la discipline lors des déplacements, sans être en retard à leur cours.
- 20h15-21h15 Pendant la parade de fin de soirée, une permanence devra être faite:
  - à la porte d'entrée
  - à la porte du gymnase pour faire entrer les parents et pour avertir le commandant d'escadron de l'arrivée des officiers
  - derrière la parade pour aider les cadets qui se sentent mal.
- 21h15-21h45 Fin de soirée. Faire dépêcher les cadets à sortir et s'assurer qu'ils ont tous un transport.

## MATÉRIEL NÉCESSAIRE DURANT L'ANNÉE

Voici une liste du matériel dont vous aurez besoin tout au long de l'année :

- Crayon
- Bloc note ou cahier
- Cadenas (casier) l'escadron n'est pas responsable des objets de valeurs

Pour de meilleurs résultats pour vos bottes lors de votre cirage, il est conseillé d'utiliser un linge kiwi et de la cire noire de marque Johnson. Vous les trouverez dans les Walmart, pharmacies et magasins de souliers.

Pour ce qui est de l'uniforme, il est conseillé de le laver au cycle délicat et de le suspendre pour le faire sécher. Lors du repassage, il est conseillé de mettre une serviette sèche en dessous et une serviette mouillée dessus le vêtement à repasser pour une meilleure obtention des plis. Suspendre après repassage.

Lors de déplacement en civil, il est conseillé de transporter votre uniforme dans une housse de voyage.

Pour le képi, il est conseillé de le nettoyer à sec.

Lorsqu'une pièce d'uniforme est brisée ou trop petite, prenez rendez-vous avec l'officier d'approvisionnement. Vous éviterez de perdre des points lors des prochaines inspections des uniformes.

Pour ce qui est de faire le nœud de cravate Windsor, vous pouvez aller voir sur YouTube. Des vidéos montrent comment les faire. Vous pouvez aussi demander à vos camarades de section.

N'oubliez pas que vos inspections d'uniformes et de bottes peuvent vous faire perdre des points qui réduisent vos chances d'avoir accès à un camp d'été.

**\*Pour les objets perdus, présentez-vous les soirs d'instruction. Le comité répondant procédera à une vérification avec les militaires. À la fin de l'année (Juin), tous les objets non réclamés seront remis à un organisme de bienfaisance.**

## TROPHÉE DU MAJOR BEUCAIRE (INSTRUCTEUR)

Ce trophée est décerné annuellement au candidat au meilleur cadet-instructeur de l'année d'instruction courante.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses.

L'évaluation se fera :

Le trophée sera remis au candidat déterminé par le personnel de l'instruction de l'escadron.

## TROPHÉE DU COMMANDANT (UNIFORME)

Ce trophée est remis annuellement au candidat ayant maintenu la plus haute moyenne dans les notes attribuées pour l'inspection vestimentaire durant l'année d'instruction courante.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses.

L'évaluation se fera :

En calculant la moyenne des notes obtenues lors des évaluations vestimentaires faites et notées durant l'année d'instruction courante.

## TROPHÉE DU CORPS DE MUSIQUE (MUSIQUE)

Ce trophée est décerné annuellement au candidat s'étant le plus démarqué dans le Corps de Musique durant l'année d'instruction courante.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Avoir participé à au moins 85 % des séances d'instruction du Corps de Musique de l'année d'instruction courante.

L'évaluation se fera :

Le trophée sera remis au candidat déterminé par le personnel instructeur du corps de musique.

## TROPHÉE DE L'ESCOUADE DE PRÉCISION (PRÉCISION)

Ce trophée est décerné annuellement au candidat s'étant le plus démarqué dans l'escouade de précision durant l'année d'instruction courante.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Avoir participé à au moins 85 % des séances d'instruction de l'escouade de précision de l'année d'instruction courante.

L'évaluation se fera :

Le trophée sera remis au candidat déterminé par le personnel instructeur de l'escouade de précision.

## LISTE DES PIÈCES D'UNIFORME

Voici une liste de toutes les pièces d'uniforme. En cochant dans la colonne de droite, vous vous assurez de ne rien oublier et de bien commencer votre année dans les cadets.

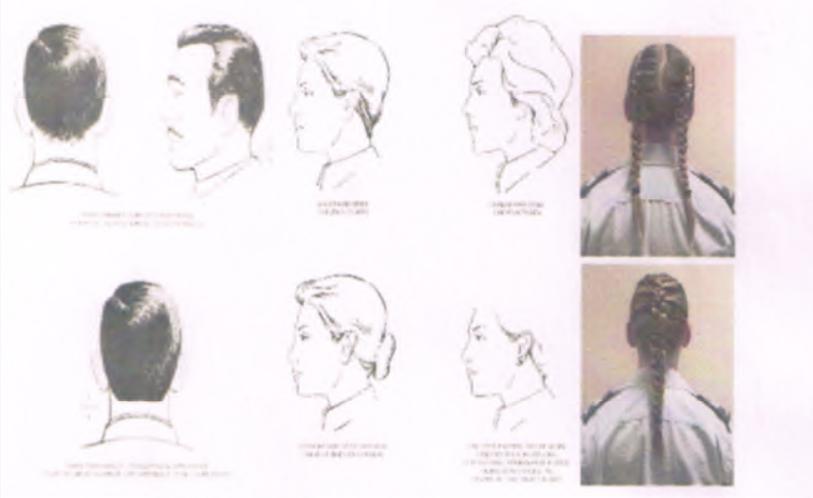
Calot (képi)	
Vareuse (veston)	
Cravate	
Chemise de parade	
Chandail à manches courtes	
Ceinture	
Pantalons	
Bas de laine	
Bottes	
Gants	
Manteau d'hiver avec polar	
Tuque	
Plaquette d'identification (Name-tag)	

Si une pièce de votre uniforme est brisée, trop grande, trop petite ou bien perdue, prenez un rendez-vous avec l'officier d'approvisionnement. Pour votre pantalon, le bord du pantalon doit se situer sur le 3<sup>e</sup> œillet à partir du bas de vos bottes. Pour la grandeur de votre uniforme incluant botte et calot, vous devez regarder les **13 chiffres**. Ceux-ci commencent par **84**. Pour le calot, la vareuse, la chemise ainsi que le pantalon vous devez regarder le ou les 4 derniers chiffres. Ils sont imprimés plus foncé. Exemple: La vareuse sera 8405 21 905 7816 **6430** et le calot **7**. **Vous pouvez demander à vos coéquipiers de vous les montrer sur l'uniforme si vous n'êtes pas sûr.**

## APPARENCE ET UNIFORME

### APPARENCE GÉNÉRALE

Les cadets en uniforme doivent avoir une apparence soignée et porter des chaussures propres et polies. Les uniformes doivent être propres et repassés en tout temps. Il faut fermer les boutons et les fermetures éclair. Les poches ne doivent pas être bombées. Les articles comme les lunettes, les lunettes de soleil, les stylos, les crayons, les porte-clés ou le papier ne doivent pas dépasser des poches ou être suspendus aux ceintures ou aux poches. Il est interdit de porter des casques de radio, de lecteur de cassettes, de disque compact, ou de tout autre appareil de divertissement



### COUPE DE CHEVEUX

Les cheveux doivent être bien coiffés sans extravagance. La longueur, le volume et le style de cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du calot. Le style et la couleur de la chevelure ne doivent être ni exagérés, ni inhabituels. Les couleurs inhabituelles, telles que vert, rouge vif, orange, violet etc.... ne sont pas permises.

## TROPHÉE DU MAJOR LAUZON (SPORTS)

Ce trophée est décerné annuellement au candidat ayant participé aux activités de l'escadron tout en ayant maintenu la meilleure forme physique.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Avoir participé aux Jeux des cadets de l'année d'instruction courante;
- Avoir participé au NECPC de l'année d'instruction courante.

L'évaluation se fera :

Selon le résultat obtenu au NECPC de l'année courante.

## TROPHÉE DU TIR (TIR À LA CARABINE)

Ce trophée est décerné annuellement au candidat ayant obtenu le meilleur résultat lors de la compétition régionale de tir.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses.

L'évaluation se fera :

Sélectionnant le cadet ayant obtenu le meilleur résultat lors de la compétition régionale de tir.

## TROPHÉE DU SERVICE DE POLICE DE SAINT-EUSTACHE (BULLETIN)

Ce trophée est décerné annuellement à un élève du secondaire ayant connu la plus grande amélioration de sa moyenne générale entre la première étape et la troisième étape de son année scolaire courante.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Être aux études de niveau secondaire au moment de la sélection;
- Fournir son bulletin de deuxième étape de l'année scolaire courante.

L'évaluation se fera :

En calculant le plus grand écart positif entre la moyenne des notes de la 1ère étape et la moyenne des notes de la 2e étape du bulletin de l'année scolaire courante.

## TROPHÉE DU MAJOR GIRARD (RECRUES)

Ce trophée est décerné annuellement à la meilleure recrue de l'année d'instruction courante ou après le 31 janvier de l'année d'instruction précédente.

L'évaluation se fera :

- a. Le taux de participation aux séances d'instruction obligatoire représentera 40 % de l'évaluation totale;
- b. La note obtenue sur la tenue vestimentaire représentera 60 % de l'évaluation totale.

## CHEVEUX -HOMMES

Les cheveux des cadets doivent être dégradés à l'arrière et sur les côtés et au-dessus des oreilles en fonction du style de la coiffure. La longueur ne doit pas dépasser 15 cm. Lorsque les cheveux sont coiffés et que le calot est retiré, les cheveux ne doivent pas toucher les oreilles ou tomber sur les sourcils.

## FAVORIS

Les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre des oreilles. Leurs extrémités inférieures doivent être coupées à l'horizontal et dégradées en fonction du style général de la coiffure.

## MOUSTACHES

Si la moustache est portée seule, la partie non rasée du visage ne doit pas dépasser les coins de la bouche. La moustache doit être bien taillée, ne doit pas dépasser 2 cm (3/4po) d'épaisseur, ne doit pas dépasser sous les coins de la bouche et ne doit pas dépasser la largeur de la bouche.

## CHEVEUX -FEMMES

Les cheveux des cadettes ne doivent pas dépasser le bord du col de chemise.

Les cheveux doivent être relevés en chignon à l'arrière de la tête. Les tresses doivent être de style sobre et elles doivent être bien serrées. Elles doivent être attachées à leurs extrémités par un nœud ou une petite attache décorative. La tresse simple doit se placer au centre du dos. Les tresses doubles doivent se placer derrière les épaules. Lorsqu'ils sont ramassés derrière la tête et tressés, la longueur maximale des cheveux ne doit pas dépasser le haut des aisselles.

## MAQUILLAGE

Les cadettes sont autorisées à porter un minimum de maquillage. Lorsqu'elles portent l'uniforme, le maquillage doit être utilisé de façon discrète. L'usage de faux cils, d'une épaisse couche de mascara, de fard à paupière ou de rouge à lèvres de couleur vive, de vernis à ongles colorés ou de maquillage excessif du visage est interdit.

## BIJOUX

Les seuls bijoux pouvant être portés avec l'uniforme sont une montre-bracelet, un bracelet d'alerte médicale et un maximum de deux bagues à condition qu'elles soient discrètes. Les cadettes en uniforme peuvent porter une seule paire de boucles d'oreille en or lisse ou en argent ou des perles blanches, montées sur tiges pour oreilles percées. La boucle d'oreille, portée au centre du lobe de l'oreille, doit être de forme sphérique et son diamètre ne doit pas dépasser 0.6 cm. Les cadets masculins ne sont pas autorisés à porter une ou des boucles d'oreilles.

## TAOUAGES ET PERÇAGE

Les cadets ne doivent pas porter de tatouage visible qui pourrait être perçu comme offensant ou pouvant discréditer le programme des cadets du Canada. Les cadets en uniforme ne doivent pas porter de perçage corporel visible (langue incluse). Couvrir le perçage non autorisé avec un pansement adhésif n'est pas acceptable.

## ACCESSOIRES

Les sacs à dos, de modèle civil, doivent être d'apparence sobre. Ils peuvent être transportés dans la main gauche ou suspendus aux deux épaules, droit sur le dos. Les cadettes ont l'autorisation de porter un sac à main. Le sac à main se tient dans la main gauche ou suspendu à l'avant-bras gauche. Lorsque le sac est porté à l'épaule, la bretelle doit être portée sur l'épaule gauche et le haut du sac ne doit pas arriver au-dessus de la taille. Il ne doit pas être porté dans la main.

## TROPHÉE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CIVIL (FINANCEMENT)

Ce trophée est décerné annuellement au cadet ayant accumulé la plus grosse somme d'argent dans son objectif financier personnel tout en ayant participé à toutes les campagnes de financement majeures de l'escadron.

Afin d'être considéré éligible à cette récompense, le candidat doit :

- Rencontrer les critères d'éligibilité communs à tous les trophées et récompenses;
- Avoir participé à toutes les campagnes de financement majeures de l'escadron pour l'année d'instruction courante, et ce à partir de sa date d'inscription.

L'évaluation se fera :

En calculant toutes les sommes accumulées par le candidat lors des campagnes de financement de l'année d'instruction courante selon les règles établies par le comité répondant.

## TROPHÉS ET RÉCOMPENSES

Voici la liste des trophées et récompenses qui sont décernés annuellement au sein de l'escadron parmi les cadets qui se sont distingués au cours de l'année. **Plusieurs critères de sélections** rentrent en ligne de compte tout au long de l'année d'instruction ce qui permet une équité au niveau de chaque cadet. Le tout est compilé par les officiers. Au milieu de l'année, chaque cadet pourra voir où il est rendu dans sa compilation de pointage. Vous pouvez vous référer au système de pointage, voir la table de matière.

### CRITÈRES DE SÉLECTION COMMUNS

Voici les critères de sélections communs pour les trophées et les récompenses remis annuellement.

**Afin d'être considéré pour tout trophée ou récompense, le candidat doit rencontrer les critères d'éligibilité suivants:**

- A) avoir assisté à **au moins 75%** des séances d'entraînement obligatoire.
- B) avoir obtenu une **moyenne d'au moins 60%** sur sa tenue vestimentaire.

## LUNETTES ET LUNETTES DE SOLEIL

Les lunettes et les lunettes de soleil doivent être de couleurs et de modèles discrets. Le port de lunette de soleil avec des verres photochromiques ou miroirs n'est pas autorisé. Les cadets, qui portent habituellement des verres correcteurs, peuvent porter des lunettes de soleil d'ordonnance à monture traditionnelle ou des lunettes superposables de style sobre lorsque les conditions et les circonstances l'exigent. Les autres cadets peuvent porter des lunettes de soleil de style sobre dont l'apparence général est conforme à l'uniforme lorsque les conditions et les circonstances l'exigent. Les lunettes de soleil ne seront pas portées lors d'un rassemblement à moins d'être autorisé par le commandant du CIEC ou de l'escadron pour des circonstances particulières.

### PORTER DES OBJETS

Les objets comme un porte-documents, se portent de la main gauche. Il ne faut alors pas balancer le bras gauche en marchant.

### VÊTEMENTS CIVILS

Outres les articles répertoriés dans la liste de l'OAIC, il ne faut pas porter de vêtements civils avec l'uniforme de cadet, à moins d'y être autorisé par le cdmt du CIEC ou de l'escadron pour des circonstances particulières. Cela comprend, sans s'y limiter, les vestes et les chapeaux civils.

## RECOMMANDATION DE L'OFFICIER DE NIVEAU

Les attributs de leadership devant être considérés par l'Officier de Niveau avant de recommander ou non la promotion d'un cadet incluent :

- Tenue et comportement;
- Conduite, discipline et attitude;
- Participation;
- Respect des directives;
- Capacité à interagir de façon positive et à être à l'aise en présence d'autres personnes;
- Capacité à prendre des décisions judicieuses à l'égard de ses propres actions;
- Volonté d'accepter les responsabilités;
- Capacité à régler efficacement des problèmes;
- Capacité à communiquer efficacement;
- Capacité à donner un exemple positif aux autres; et
- Esprit d'initiative.

## D'AUTRES MÉRITES PEUVENT ÊTRE ATTRIBUÉ AUX CADETS:

- \* Le trophée du Président des cadets de l'air
- \* Le Prix d'excellence en musique
- \* Le cadet du mois

## DES BOURSES D'ÉTUDES PEUVENT AUSSI ÊTRE REMISES AUX CADETS:

- \* Bourse d'études post-secondaire Leonard et Kathleen Birchall
- \* Bourses d'études post-secondaires Robert and Mary Dale
- \* Bourse d'études post-secondaire du Comité Provincial
- \* Prix Dave Edward/Tom Jerrard
- \* Récompenses de formation de Pilotage
- \* Bourse de qualification passager des cadets pilotes de planeur
- \* Association des pilotes West-Jet-récompenses formation continue en pilotage

## PRIX DUC D'ÉDIMBOURG-DÉFI JEUNESSE CANADA



Prix remis à des jeunes de 14 à 25 ans. Il a pour but d'atteindre comme objectif l'excellence par la participation à l'un des trois niveaux:

Les niveaux sont divisés en quatre sections:

- Service communautaire
- Expédition et exploration
- Habiletés
- Conditionnement physique

## BIATHLON DES CADETS

Remises aux cadets de l'équipe de biathlon qui se qualifient aux différents championnats:



Régional



Provincial



National



Champion National

## ART ORATOIRE

Remises aux cadets qui se qualifient aux différents niveaux de compétitions:



Régional



Provincial



National

## PILOTE DE PLANEUR

Remises aux cadets qui ont complété avec succès l'instruction à la familiarisation d'un planeur:



Familiarisation Siège  
Avant Pilote Planeur



Familiarisation Siège  
Arrière Pilote Planeur

## AILES DE PILOTE

Remises aux cadets qui ont complété avec succès le programme de la bourse de pilotage ou motorisé



Ailes pilotes d'avion



Ailes pilote de planeur

## LES TENUS CIVILES

### CIVILE PROPRE :

Garçon: - pantalon propres donc aucun jeans, short sport ou jogging  
- chemise ou polo manche courte ou longue  
- soulier neutre aucune chaussure de sport

Fille: - pantalon propres donc aucun jeans, short sport ou jogging  
- jupe ou robe, à la hauteur des genoux, plus courtes seront refusées  
- aucun chandail ou robe sans manche  
- chemise ou polo manche courte ou longue  
- soulier neutre aucune chaussures de sport

\* Les filles portent le chignon ou la tresse, comme en uniforme.

### CIVILE RELAX :

Garçon: - jeans ou pantalon sport sans trou  
- chandail à manche seulement

Fille: - aucun chandail ou robe sans manche, ou chandail bedaine  
- jeans ou pantalon sport sans trou

\*\* Les filles doivent avoir les cheveux attachés en civil relax si cela ne nuit pas à leur activité.

### CIVILE SPORT

Garçon ou fille :

- pas de jeans (pantalon style Adidas)
- souliers de sports et bouteille d'eau
- se fier à la température pour les activités extérieures
- costume de bain fille : pas de deux pièces et cela signifie que sur votre tronc, seul le dos peut-être découvert.

Si vous avez seulement un deux pièces, un chandail foncé doit être porté par-dessus.

\*\*\* Votre officier pourra vous indiquer si votre tenue est adéquate pour l'activité optionnelle.

## LES TENUS EN UNIFORME

C-1 TENUE DE CÉRÉMONIE		<p>Calot, chemise avec cravate, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas de laine gris.</p> <p>Porter avec les médailles sur la veste, la plaquette d'identité.</p> <p>Sergent et plus cordelette, gants blancs et ceinture blanche</p>	<p>Cérémonie ou parades officielles Gardes d'honneur Cérémonies et procession religieuses Funérailles Autres occasions selon les ordres</p>
C-2 TENUE COURANTE POUR L'ENTRAÎNEMENT		<p>Comme le C-1, sauf que les rubans remplacent les médailles sur la veste.</p>	<p>Tenue des sous-officiers pour l'entraînement régulier Parades routinières</p>
C-4 TENUE COURANTE POUR L'ENTRAÎNEMENT		<p>Comme le C-2 sauf que le t-shirt remplace la chemise et la cravate</p>	<p>Tenue des cadets, Cdt1 et CplS pour l'entraînement régulier Parades routinières</p>

## SECOURISME

Une formation de secourisme est donnée aux cadets lors de l'évolution de celui-ci au sein de l'escadron. La réussite de la formation permet l'obtention de l'insigne suivant:



Urgence



Général

**SECOURISME D'URGENCE:** Cours de base permettant aux jeunes d'apprendre les bases du secourisme et d'apprendre d'autres notions nécessaires lors d'un besoin de secours ou d'accident.

**SECOURISME GÉNÉRAL:** Cours standard avec les mêmes notions de base que le secourisme d'urgence, mais qui donne aux jeunes plus de compétences approfondies en secourisme.

## ÉPINGLETTE DE SÉRIE

### TIR DES CADETS

Remises aux cadets de l'équipe de tir de précision participant aux divers championnats:



Bronze



Argent



Or

## RECONNAISSANCES ET MÉRITES

### EFFORT PHYSIQUE

Des activités physiques sont intégrées au programme pour permettre aux jeunes d'en faire et de maintenir une vie saine. Des épreuves ont lieu tout au long de l'année. Courses d'endurance, course-navette, saut en longueur figurent parmi les activités physiques.

Des critères nationaux déterminent l'obtention des insignes suivants:



Bronze



Argent



Or



Excellence

### QUALIFICATION EN TIR

Le programme de tir a pour but de permettre l'expérimentation et l'obtention des notions de sécurité au tir à la carabine à air comprimé, modèles qui sont utilisés lors des compétitions de tirs de précision et de biathlon. 1 fois par année, des qualifications de tir ont lieu pour l'obtention des insignes suivants:



Élite



Élite  
Première class



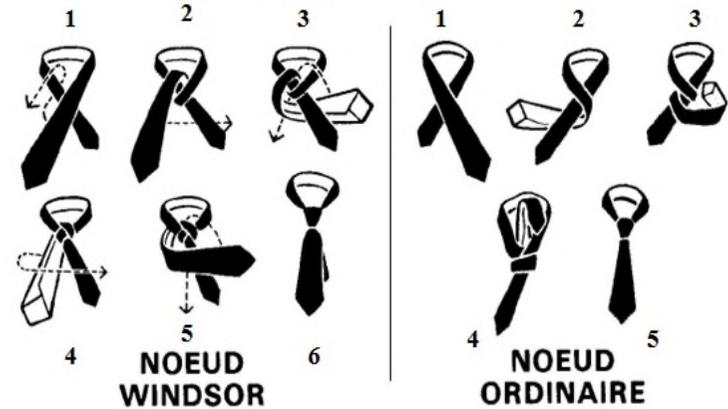
Expert



Émélite

## NOEUDS DE CRAVATE ET LAÇAGE DE BOTTES

### APPARENCE PERSONNELLE



### BOTTINES

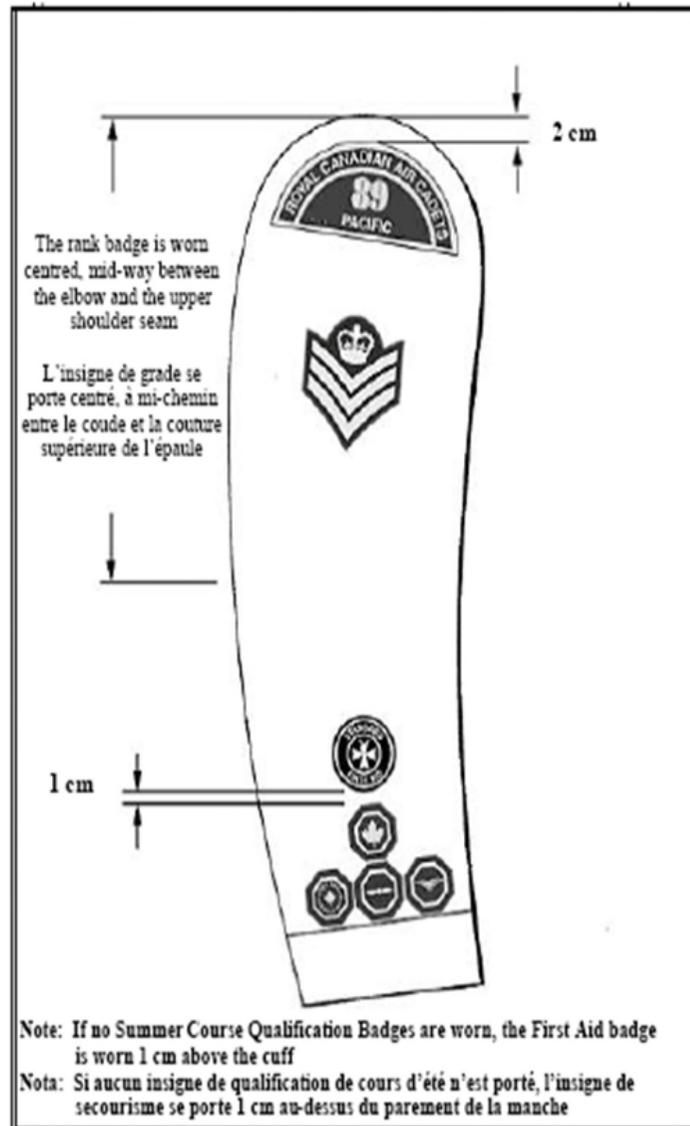


**LAÇAGE TRANSVERSAL**

Pour t'aider à apprendre à faire ta cravate, vous pouvez aller voir sur YouTube; Nœud Windsor ou ordinaire. De jeunes cadets vous les montrent en plusieurs temps.

## EMPLACEMENT DES ÉCUSSENS SUR LA VAREUSE (DROITE)

### Manche droite



## CAPORAL DE SECTION (CPLS)

- Compter au moins six mois de service au grade de cpl;
- Avoir réussi la deuxième année d'instruction de niveau de qualification;
- Participer à l'Évaluation de la condition physique des cadets dans le cadre de l'OREN X04 (Bonne forme physique et vie saine); et
- Avoir la recommandation de son Officier de Niveau.

## CAPORAL (CPL)

- Détenir le grade de cdt 1;
- Réussir la première année d'instruction de niveau de qualification;
- Participer à l'Évaluation de la condition physique des cadets dans le cadre de l'OREN X04 (Bonne forme physique et vie saine); et
- Avoir la recommandation de son Officier de Niveau.

## CADET DE L'AIR PREMIÈRE CLASSE (CDT 1)

- Participer à la première année d'instruction de niveau de qualification pendant au moins cinq mois;
- Avoir la recommandation de son Officier de Niveau Caporal (cpl);
- Détenir le grade de cdt 1;
- Réussir la première année d'instruction de niveau de qualification;
- Participer à l'Évaluation de la condition physique des cadets dans le cadre de l'OREN X04 (Bonne forme physique et vie saine); et
- Avoir la recommandation de son Officier de Niveau.

## PROMOTIONS, CRITÈRES POUR OBTENIR UNE PROMOTION

### ADJUDANT PREMIÈRE CLASSE (ADJ 1)

- Compter au moins six mois de service au grade adj 2;
- Avoir la recommandation de son Officier de niveau;
- Voir sa candidature retenue à la suite du processus du conseil de mérite.

### ADJUDANT DEUXIÈME CLASSE (ADJ 2)

- compter au moins six mois de service au grade sgts;
- obtenir au moins la mention « Atteint sans difficulté » dans l'OREN 503 (Leadership);
- participer à l'Évaluation de la condition physique des cadets dans le cadre de l'OREN 504 (Bonne forme physique et vie saine);
- avoir la recommandation de son Officier de Niveau;
- voir sa candidature retenue à la suite du processus du conseil de mérite.

### SERGEANT DE SECTION (SGTS)

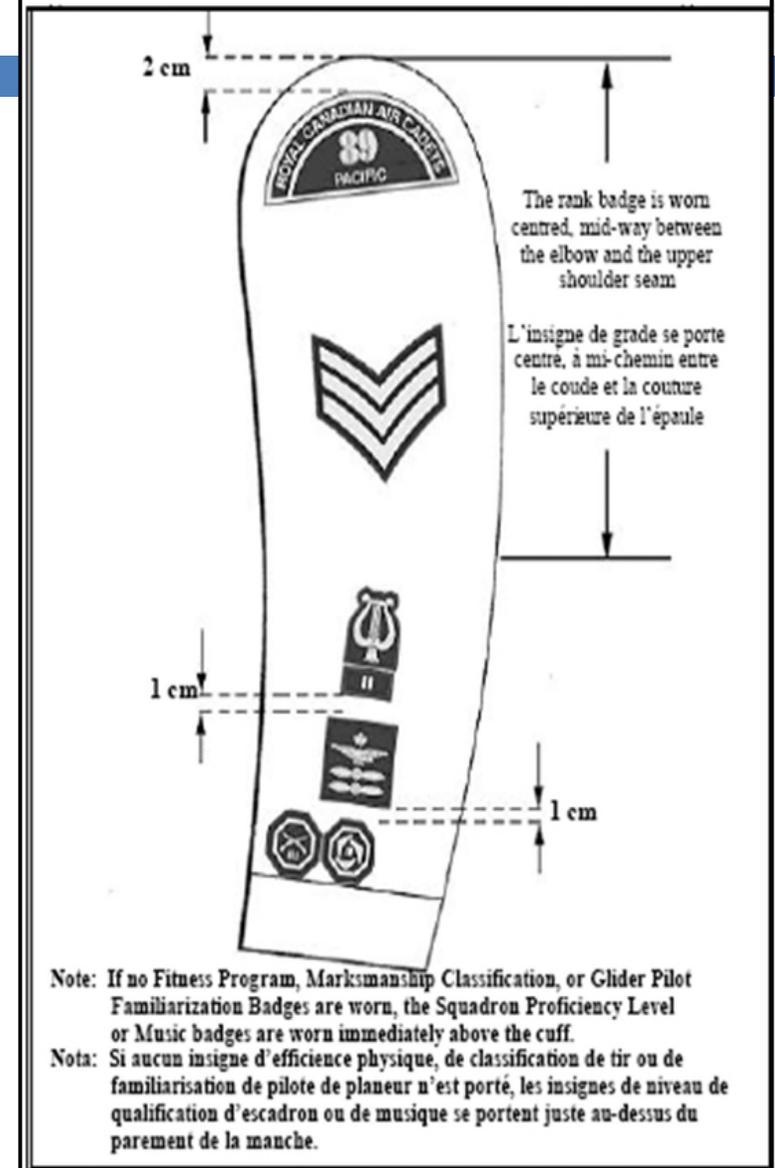
- Compter au moins six mois de service au grade de sgt;
- Avoir réussi la quatrième année d'instruction de niveau de qualification;
- Obtenir au moins la mention « Atteint sans difficulté » dans l'OREN 403 (Leadership);
- Participer à l'Évaluation de la condition physique des cadets dans le cadre l'OREN X04 (Bonne forme physique et vie saine); et
- Avoir la recommandation de son Officier de Niveau;
- Avoir une position de disponible au sein de l'escadron (norme interne).

### SERGEANT (SGT)

- Compter au moins six mois de service au grade de cpls;
- Avoir réussi la troisième année d'instruction de niveau de qualification;
- obtenir au moins la mention « Atteint sans difficulté » dans l'OREN 303 (Leadership);
- Participer à l'Évaluation de la condition physique des cadets dans le cadre de l'OREN X04 (Bonne forme physique et vie saine); et
- Avoir la recommandation de son Officier de Niveau.

## EMPLACEMENT DES ÉCUSSENS SUR LA VAREUSE (GAUCHE)

### Manche gauche



## LES GRADES

### CADET

CADET (Cdt)	
CADET 1ERE CLASSE (Cdt 1)	
CAPORAL (Cpl)	
CAPORAL DE SECTION (CplS)	
SERAGENT (Sgt)	
SERAGENT DE SECTION (SgtS)	
ADJUDANT DE 2IEME CLASSE (Adj 2)	
ADJUDANT DE 1ERE CLASSE (Adj 1)	

### OFFICIERS

INSTRUCTEUR CIVIL (IC)	IC
ÉLÈVE-OFFICIER (ELOF)	
SOUS-LIEUTENANT (SLT)	
LIEUTENANT (LT)	
CAPITAINE (CAPT)	
MAJOR (MAJ)	
LIEUTENANT-COLONEL (LCOL)	

## INSIGNES DE MUSIQUE

Cornemuseur		Porté par les cornemuseurs d'un corps de cornemuses seulement
Tambour		Porté par les tambours d'un corps de tambours seulement
Musicien		Porté par les membres d'un corps de musique autres qu'un corps de cornemuses
Clairon		Ne peut être porté que par les membres des fanfares et des harmonies
		Niveau de qualification musicale
		Niveau de qualification musicale
		Niveau de qualification musicale
		Niveau de qualification musicale
		Niveau de qualification musicale
		Être nommé Cornemuseur-major d'un corps de cornemuses
		Être nommé Tambour-major d'un corps de musique autre qu'un corps de cornemuses